



Sport automobile
Patrick Carpentier
se joint à
l'écurie Player's
page S3

Cyberpresse

Les oreilles de lapin
ne vous feront plus souffrir
page C24

René Lévesque
L'Assemblée nationale
souligne le 10^e
anniversaire de la mort
de René Lévesque
page B1



Fusion STCUM, STRSM et STL

Perreault veut intégrer les trois réseaux pour «donner un peu d'air» aux contribuables

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Afin de « donner un peu d'air » aux contribuables montréalais, le ministre de la Métropole, Robert Perreault, proposera aujourd'hui aux élus de la région métropolitaine de fusionner, en tout ou en partie, les réseaux de transport en commun de la Communauté urbaine de Montréal, de Laval et de la Rive-Sud afin d'économiser « plusieurs dizaines de millions par année ».

Les usagers du transport en commun pourraient en effet être les premiers à faire face aux conséquences concrètes du transfert de 375 millions de Québec aux municipalités, a appris *La Presse*. Le ministre Perreault et son collègue Rémy Trudel rendront publics aujourd'hui les avenues qu'ils proposent à la région de Montréal pour éponger une facture supplémentaire d'environ 140 millions. D'abord, il faudra que plusieurs catégories d'employés — au premier chef les policiers

de la CUM — fassent leur part, annonce d'emblée le ministre Perreault.

Mais ce ne sera pas suffisant, admet-il. « Ça ne peut pas tout régler dans la région de Montréal. Il faut donc explorer d'autres pistes de règlement, des solutions permanentes, récurrentes. Comment ? Par la mise en commun de services. Je rencontre les principaux partenaires pour leur expliquer comment j'entrevois la possibilité de résoudre ces problèmes. J'arrive avec des solutions », a déclaré

ré M. Perreault en entrevue à *La Presse*, fort d'un mandat clair obtenu hier du Conseil des ministres.

Le ministre Perreault, qui est, soit dit en passant, un ancien président de la STCUM, proposera donc que les trois réseaux de transport en commun — Société de transport de Laval, de la CUM et de la Rive-Sud — soient fusionnés, en tout ou en partie. M.

Voir **FUSION** en A2.

Céline Dion fait un «lancement planétaire»

La sortie de son quatrième album en anglais a été diffusée dans 40 pays

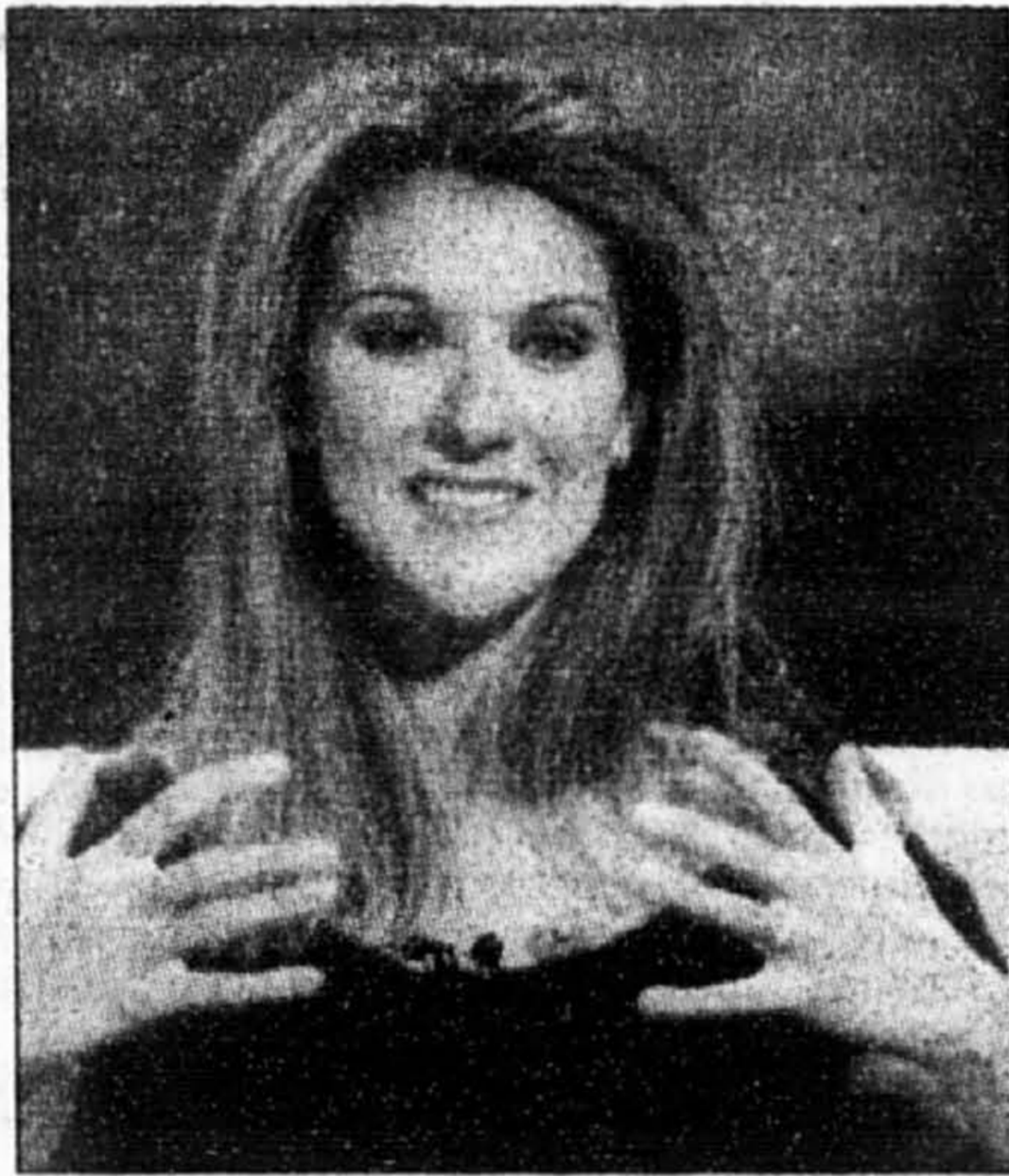
DANIEL LEMAY

« Pour la première fois, je fais partie du projet de ma vie. »

Sereine, dégagée, riieuse, Céline Dion a présidé hier au premier « lancement planétaire » de l'histoire de l'industrie du disque. Petite planète, mais tout de même... Le lancement de *Let's Talk About Love*, le quatrième album anglais de « la p'tite fille de Charlemagne », a été diffusé en direct par satellite dans plus de 40 pays d'Europe et d'Amérique du Sud et en mode interactif avec la France, l'Angleterre et l'Allemagne. En direct du Théâtre Arcade de Télé-Métropole, à 100 pieds du studio D, a précisé son mari et manager René Angélil, « là où Céline a fait ses débuts télé, le 19 juin 1981 ».

Cet hyper-événement constitue la première étape d'une campagne de mise en marché sans précédent, campagne que la multinationale Sony lie à deux autres événements majeurs : le lancement de *Céline*, la biographie écrite par Georges-Hébert Germain, « la seule vraie », et la sortie, le 19 décembre, de *Titanic*, le film le plus coûteux jamais produit à Hollywood et dont Céline interprète la chanson de la bande originale (*My Heart Will Go On*).

« Je ne vois pas comment je pourrais faire un meilleur disque », a répété la star après avoir passé en revue la prestigieuse liste d'invités et de collaborateurs de *Let's Talk About Love* : Barbra Streisand, Luciano Pavarotti, les Bee Gees, Carole King, Sir George Martin « le cinquième Beatle », Corey Hart, Bryan Adams, Jean-Jacques Goldman, David Foster... Et Céline Dion d'ajouter : « C'est peut-être mon dernier disque, je ne sais pas... J'ai toujours dit que mon prochain devait être meilleur que le dernier. Je ne vou-



Céline Dion

drais pas être mal interprétée, mais mon nouveau-né va être dur à dépasser. »

Avant de pleurer la retraite de Céline Dion — elle aura 30 ans le 30 mars prochain —, sachons que l'auteur-compositeur Jean-Jacques Goldman travaille déjà à son nouveau disque français (sortie prévue : automne 98) et que la prochaine tournée de Céline Dion l'enverra en Europe au printemps 1998 puis en Amérique du Nord à partir du mois d'août. Si Céline pense à la retraite, avouons qu'elle cache bien son jeu...

Parlant de jeu caché : que pense Céline Dion de toutes ses biographies, déjà publiées ou à paraître ? « Je ne veux même pas le savoir, a-t-elle commencé par dire. Ça, c'est le domaine de René et il s'en occupe, big time ! Nous n'avons rien à cacher et personne ne m'apprendra quoi que ce soit sur ma propre vie, surtout pas la vérité ! » Ceux qui prétendent le faire, ajoutera-t-elle, sont « cons et stupides » et elle appuiera René « à 200 % » si les choses devaient aller « trop loin » et finir en cour. Là où le couple a une moyenne parfaite, trois en trois, a encore précisé René Angélil.

Sans les nommer, M. Angélil s'en est pris verbalement à Jean Beauvoys — « un profiteur », « un pauvre type », « cheap » —, et à son éditeur, Jacques Fortin (Québec/Amérique), « frustré » d'avoir perdu l'appel de soumissions pour éditer « le vrai livre ». La biographie de Georges-Hébert Germain (*Libre Expression*) paraîtra le vendredi 14 novembre ; celle, non autorisée, de notre collègue Jean Beauvoys devrait suivre peu après. Pour rester près de notre journal

Voir **CÉLINE** en A2

■ Autres textes et photos en page C11

Abracadabra!

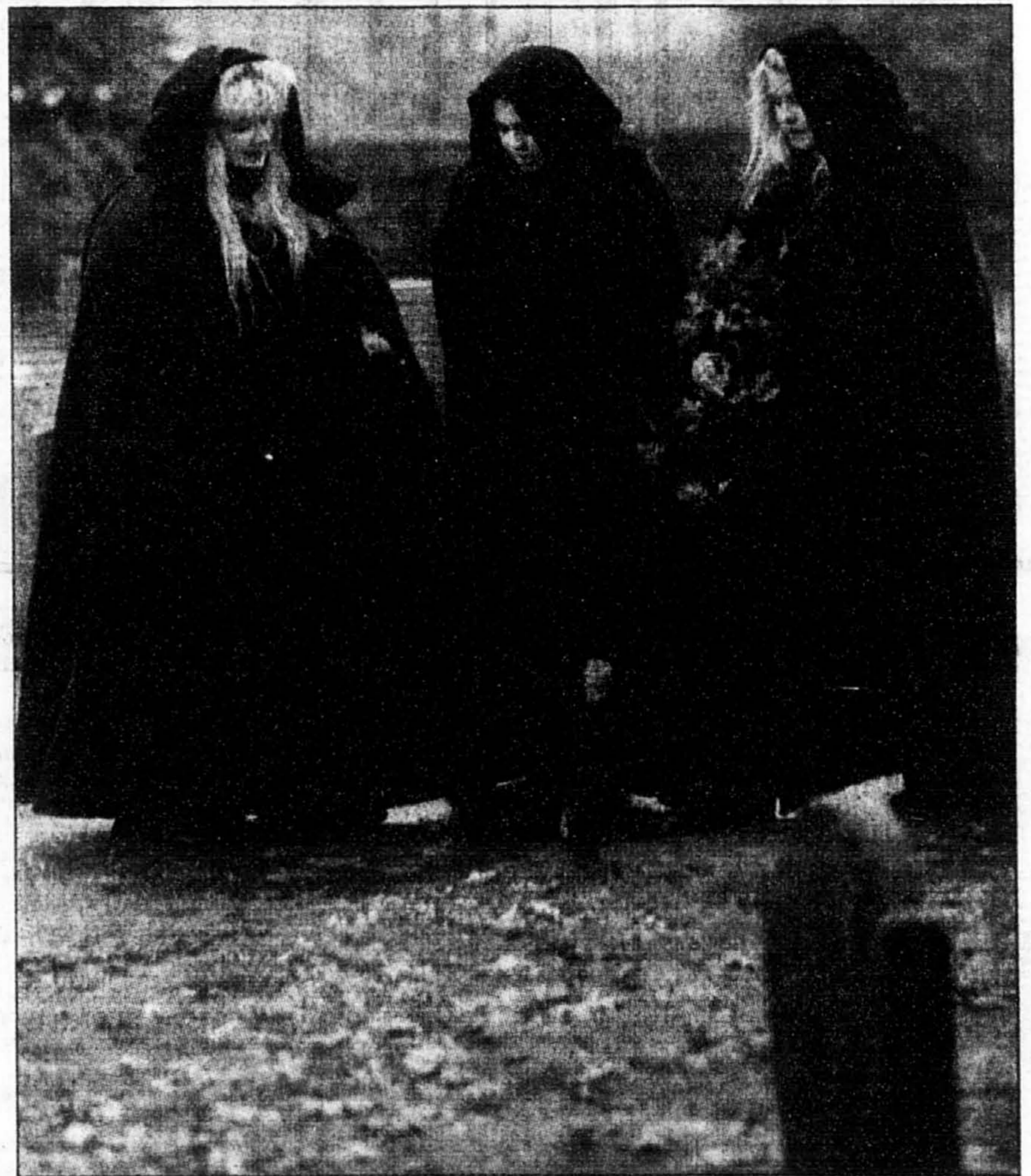


PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Le cimetière historique de Salem est l'une des attractions de *Haunted Happenings* et parfois des adeptes de la sorcellerie y font une visite.

Les sorcières sont bien vivantes à Salem

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale, SALEM, Massachusetts

Une pluie froide tombe sur le cimetière historique de Salem, où repose le juge John Hathorne, un des protagonistes de la chasse aux sorcières de 1692 dans cette ville puritaine de la Nouvelle-Angleterre.

« Quel sale temps ! » lâche Bill Carlson, historien et généalogiste embauché par Salem pour guider les visiteurs à travers le cimetière.

Cependant, l'œil du photographe de La

Presse s'allume en voyant venir, parmi les vieilles pierres tombales, une demi-douzaine d'hommes et de femmes, vêtus de noir de la tête aux pieds, sans parapluie. Le visage blême, ils portent tous, autour du cou, l'étoile à cinq branches de la sorcellerie. Abracadabra ?

Les sorciers et les sorcières se laissent photographier, mais ne présentent pas toutes

Voir **LES SORCIÈRES** en A2

■ Autre texte sur l'halloween en page A3

Écrire gratuitement n'importe quoi

Partie avec de nombreux préjugés sur les « journaux maudits », Nathalie Petrowski est revenue de Floride avec la certitude que la presse jaune est la dernière opposition officielle au pouvoir de l'image. Elle conclut aujourd'hui sa série de chroniques sur ces publications très particulières en se penchant sur le cas — extrême — du *Weekly World News*, ce tabloïd qui raconte joyeusement n'importe quoi, se délectant sans vergogne du grotesque, du bizarre, du sordide et de l'invention pure, folle et gratuite.
A lire en page A5

«Je n'ai pas peur», affirme l'avocat Thibault

130 bâtons de dynamite découverts dans le bureau de l'avocat des Rock Machine

MARTHA GAGNON

« Je n'ai pas peur. »

C'est ce que répétait hier l'avocat des Rock Machine, Gilles B. Thibault, après que 130 bâtons de dynamite, prêts à exploser, eurent été découverts dans son bureau, à Varennes. Un avocat très peu connu qui nie être en mauvais termes avec ses clients motards.

« Encore cet avant-midi, j'étais à la cour pour un de leurs dossiers », a-t-il déclaré aux journalistes. Sur un ton plutôt ironique, il a ajouté : « Je ne sais pas qui



Me Gilles B. Thibault

a fait ça. Bien des gens peuvent m'en vouloir : le ministère du Revenu, mes deux ex-femmes et d'autres... Allez donc savoir ! Pour l'instant, je ne sais pas de lien avec les Rock Machine. » L'incident survient un mois

après l'explosion d'un cocktail Molotov dans une garderie située tout près dans la rue Sainte-Anne au coeur du Vieux-Village. Il est évidemment trop tôt pour savoir s'il y a un lien entre les deux événements.

Des actes criminels qui commencent à inquiéter les citoyens de Varennes, dont une cinquantaine ont été évacués durant quelques heures, le temps que les artificiers de la Sûreté du Québec neutralisent

Voir **JE N'AI** en A2

■ Autre texte en page A6

Suites de la une

Fusion STCUM, STRSM et STL

FUSION / Suite de la page A1

Perreault veut ouvrir un « chantier » sur cette « mise en commun de services » avec les élus municipaux, qui devra se conclure rapidement, d'ici « quelques mois » seulement, indique-t-on dans son entourage.

Et le but ultime de l'entreprise, c'est de baisser les taxes, qui sont plus élevées dans la région montréalaise que partout ailleurs au Québec, souligne M. Perreault. « En simplifiant certaines de nos structures qui sont

au cœur de l'effort fiscal de la région de Montréal, on peut donner aux contribuables fonciers un répit et travailler à rendre les services plus performants », estime le ministre.

Les trois réseaux de transport en commun englobent annuellement près de 420 millions : l'opération proposée par le ministre se solderait pas des économies de « plusieurs dizaines de millions », précise son entourage, ce qui donnerait « un peu d'air » aux municipalités et donc, aux contribuables. Selon une source bien informée, Montréal aurait d'ailleurs lancé un cri d'alarme au ministre

de la Métropole récemment. Les autorités municipales se disaient incapables de boucler le budget de l'an prochain, qui doit être déposé au début de décembre.

Les trois réseaux de transport en commun connaissent, depuis quelques années, des crises qui se révèlent majeures dans certains cas. À la STL, par exemple, le budget a augmenté de près du quart depuis trois ans, se chiffrant à 34,2 millions; alors que la Société offre, de l'aveu même de son président, « un service de transport en commun minimal à ses usagers ». Récemment, le maire de Laval,

Gilles Vaillancourt, indiquait à la STL qu'elle ne pourrait compter sur une contribution municipale plus élevée à cause du transfert financier de Québec.

La STRSM et la STCUM sont en meilleure situation, mais ont toutes deux dû réduire leurs budgets dans la dernière année, alors que l'achalandage stagne ou augmente très légèrement. La première a un budget de 94,3 millions pour 1997, alors que la STCUM aura dépensé 290 millions cette année. Une chicane empoisonne également les relations entre les deux sociétés, qui ne s'entendent pas sur le financement du métro.

Céline Dion fait un « lancement planétaire »

CÉLINE / Suite de la page A1

favori, René Angélil, sur un ton plus mesuré, a apporté certaines précisions sur les raisons de l'absence de Céline Dion du gala de l'ADISQ, dimanche dernier, où elle a remporté cinq Félix. Il s'est dit « beaucoup bles-

sé » par « les propos un peu gratuits » de notre chroniqueuse de télévision Louise Cousineau, dans *La Presse* de mardi. « Je respecte beaucoup Mme Cousineau parce qu'elle utilise le langage du peuple, mais elle a fait une erreur en laissant sous-entendre que, si ça avait été les Grammys ou les Oscars, Céline aurait été là. Céline était à

l'ADISQ il y a deux ans, trois ans, cinq ans, six ans. Dimanche, fallait qu'elle soit à Los Angeles pour le tournage du clip de *Titanic*. Et puis qui d'autre parle de son pays, et en français, quand il gagne un prix à l'étranger ? » En fait, qui d'autre gagne des prix à l'étranger ?

La bonne nouvelle, c'est que Céline Dion

chantera au prochain gala, celui du 20^e anniversaire de l'ADISQ, l'an prochain. Avez-vous hâte de voir sa robe ?

Et le bébé, dans tout ça ? Oui, Céline veut toujours des enfants mais, pour l'instant, elle n'est « pas prête physiquement » : « Je suis un peu tendue, un peu nerveuse. Chaque chose en son temps. Pour l'instant, les répétitions vont bien. » Une autre bonne nouvelle.

Nos condoléances

M. Normand Brunette, un employé modèle du centre de documentation de *La Presse* depuis 15 ans, est décédé hier à l'âge de 47 ans, des suites d'un cancer qui l'a terrassé. La nouvelle de la mort de cet homme toujours joyeux et souriant a attristé tous ses collègues et amis.

Son corps sera exposé ce soir, de 19 h à 22 h, au Salon Urgel Bourgie, au 2095, rue de Salaberry, à Montréal, et ses funérailles seront célébrées, demain à 10 h, à l'église Saint-Gaëtan, au 11 450, boul. de L'Acadie, à Montréal.

À son épouse Michèle et aux membres de sa famille, le personnel de *La Presse* offre ses plus sincères condoléances.

La Direction

Les sorcières sont bien vivantes à Salem

LES SORCIÈRES / Suite de la page A1

les questions du journaliste de *La Presse*. L'un d'eux, portant une longue cape noire, reconnaît que la tolérance des Américains à l'égard des adeptes de la sorcellerie est plus grande aujourd'hui qu'en 1692.

« La sorcellerie est une religion reconnue par le gouvernement », dit l'homme, qui n'en refuse pas moins de dévoiler son identité.

Un autre sorcier, dont le visage est plus gris que blanc, soutient que la sorcellerie choisit ses adeptes plutôt que l'inverse. « Un guide te trouve quand c'est le temps », dit-il. Mais son visage se ferme quand le journaliste lui demande innocemment s'il est lui-même guide.

« S'il vous plaît, n'insistez pas », répond mystérieusement le sorcier.

— Mais quel mal y a-t-il ?

— S'il vous plaît, n'insistez pas, pour votre propre bien.

Brrr ! Plus de 300 ans après la pendaison

de 19 hommes et femmes accusés de sorcellerie, Salem, située à 25 kilomètres au nord-est de Boston, est toujours maléfique. Et jamais plus qu'en octobre, mois de l'année au cours duquel la « capitale mondiale de l'halloween » tient un festival appelé *Haunted Happenings*, axé sur l'insolite, l'occulte et, bien sûr, les *witches* (les sorciers ou sorcières).

Au centre-ville, Salem offre ainsi aux visiteurs, plus nombreux d'année en année, un Witch Museum, un Witch Village, un Wax Museum of Witches & Seafarers, un Witch Dungeon Museum, un Dracula's Castle, des maisons hantées, des boutiques de sorcellerie et deux foires consacrées à l'ésotérisme.

Il est possible, à Salem, d'en apprendre un peu sur les procès pour sorcellerie intentés contre une centaine de citoyens de la ville portuaire pendant une période de huit mois en 1692. L'épisode a longtemps été synonyme d'hystérie, d'intolérance, de persécution. En 1953, en écrivant *Les Sorcières de Salem*, le dramaturge Arthur Miller voulait protester contre la chasse aux communistes du sénateur Joe McCarthy. En 1992, en participant

au dévoilement d'un mémorial à l'occasion du 300^e anniversaire des procès de Salem, l'écrivain Élie Wiesel, survivant de l'Holocauste, voulait rappeler les dangers du « fanatisme », pour reprendre son propre mot.

Mais, ces jours-ci, l'histoire ne pèse pas lourd à Salem. « Nous voulons que vous vous souveniez de notre ville pour son ambiance unique de l'halloween », écrit le maire de Salem, Neil Harrington, dans le programme d'activités de *Haunted Happenings*, qui s'est ouvert le 11 octobre et prendra fin dimanche.

Pour les adeptes de la sorcellerie, le présent est également plus important que le passé.

« *Haunted Happenings* est pour nous une occasion de détruire les mythes sur la sorcellerie, dit Tony Guerriero, un sorcier de Salem qui donne des conférences depuis le début du festival au Witch Village.

Dans nos vies, la sorcellerie peut être une force positive, soutient Guerriero, qui a réussi à cesser de fumer dans un bois du Massachusetts, un soir de pleine lune, après quelques incantations.

LOFT STORY

Précision

■ Dans son numéro du 12 octobre, en page A4, *La Presse* a publié un article de son collaborateur Réjean Bergeron intitulé « Une loft story qui n'a rien d'une histoire d'amour ! » Le texte ne visait nullement les 35 condos résidentiels de *Loft Story* exploités par Usine Mont-Royal, dans la rue du même nom. Nous regrettons les inconvénients qu'une telle mention aurait pu causer aux dirigeants et aux clients de l'Usine Mont-Royal.

19 599 235 \$
Merci!
Objectif 29,5 millions
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261

L'approche humaniste d'ASPA (Approche sécurisante pour polytoxicomanes anonymes) permet aux toxicomanes de retrouver un équilibre en développant des habiletés psychosociales et d'apprendre à développer des intérêts par le biais d'activités sociales, de sorties de groupes et de thérapies.

JE DONNE. JE CHANGE

«Je n'ai pas peur», affirme l'avocat Thibault

JE N'AI / Suite de la page A1

la bombe composée de 20 kilos de dynamite et de boulons en métal qui auraient eu l'effet d'une grenade si elle avait explosé.

Selon la Sûreté du Québec, qui mène l'enquête avec la police municipale de Varennes, la bombe, qui a été découverte par deux secrétaires vers 11 h, était reliée à un système de contrôle à distance. La police ne peut dire quand elle devait exploser, si c'était une question d'heures ou de minutes. Après leur découverte, les secrétaires étaient sous le choc et se demandaient si elles n'avaient pas rêvé.

Me Thibault était absent du bureau au moment où la fameuse boîte en carton a été découverte. Selon lui, les explosifs avaient

été placés dans une boîte qui contenait auparavant des dossiers. Une boîte qui, avec d'autres, avait été transportée récemment à son bureau, dit-il.

Quand les explosifs ont-ils été placés dans le bureau, comment et pourquoi ? Voilà les questions auxquelles tenteront de répondre les policiers dans les prochains jours. La police n'a pas précisé s'il y avait des traces d'effraction dans le bureau de l'avocat.

Me Thibault a déclaré à *La Presse* qu'il avait son bureau à Varennes depuis plusieurs années, que la maison de deux étages lui appartenait, mais qu'il n'y vivait pas. Il dit n'avoir jamais reçu de menaces et va même jusqu'à ajouter que les Rock Machine sont des « clients plutôt gentils ». Il n'a pas l'intention de déménager et refuse de paniquer. « Si des gens veulent me rendre ner-

veux, ils vont attendre longtemps », précise-t-il.

La veille de l'incident, l'avocat avait donné un point de presse au sujet d'une mise en demeure qu'il a envoyée au gouvernement concernant les dommages subis aux réparations des motards qui ont été saisis par la police à Québec et à Montréal.

« Est-il vrai que les Rock Machine voulaient vous congédier ? » a demandé hier un journaliste ? « C'est faux », a répondu Me Thibault qui affirme n'avoir aucun conflit avec ces derniers.

Par ailleurs, des citoyens se disaient inquiets d'apprendre que cet incident pouvait être relié aux motards. « Une garderie qui brûle et de la dynamite dans un bureau d'avocat, c'est trop, affirme une dame. Qu'est-ce qui se passe à Varennes ? On commence à avoir peur sur la rue Sainte-Anne. »

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détailants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par : *La Presse, Ltée*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.



Vendredi, 31 octobre 1997

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 8-2-8
à quatre chiffres : 1-0-6-4

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30 ;

■ à Montréal : Association récréative de Milton Park, en collaboration avec les Galeries du Parc, niveau promenades, 3575, avenue du Parc, de 12 h 30 à 18 h 30. Objectif : 150 donneurs ;

■ à Laval : centre commercial Duvernay, emplacement central, 3100, boul. de la Concorde, de 14 h à 17 h et de 18 h à 20 h. Objectif : 125 donneurs ;

■ Laurentides : collecte des maires Saint-Esprit, Saint-Lin, Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Roch-ouest et Ville des Laurentides, hôtel de ville, 250, 12^e Avenue, de 14 h à 17 h et de 18 h à 20 h. Objectif : 175 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



L'école en Haïti

■ À partir de demain dans *La Presse*, jusqu'à mardi, une série de notre journaliste Michèle Ouimet sur les écoles en Haïti. Les problèmes sont innombrables. Et sérieux. Les classes sont surchargées, le matériel pédagogique manque cruellement, la formation des maîtres est déficiente et les taux de décrochage sont phénoménaux. Un regard sur le système d'éducation à Port-au-Prince et en campagne, dans la région de l'Artibonite.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre ? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Les deux dernières biographies d'une série de cinq sur la vie de Céline Dion seront lancées avant la mi-novembre. Avez-vous l'intention de vous en procurer une ?

Le gouvernement Chrétien a annoncé que la loi antitabac sera amendée dans le but de permettre la tenue des futurs Grands Prix du Canada. Êtes-vous d'accord avec cette démarche ?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses a été :

Oui: 81 %
Non: 19 %

Fonds communs de placement

Visez juste!

Ne manquez pas ce cahier
spécial demain dans
La Presse

La Presse

**Le mot du jour
calculer**

■ Ce verbe est un anglicisme au sens de *compter, projeter de*. On peut *calculer* ses revenus de façon à pouvoir prendre sa retraite à 55 ans. Mais on ne *calcule* pas prendre sa retraite à 55

ans; on *compte* le faire, on *projette de* le faire. *Calculer* est également un anglicisme au sens de *croire, estimer, penser*. On ne dira pas, par exemple, qu'on *calcule* avoir fait une erreur mais qu'on *estime* avoir fait une erreur.

Paul Roux

La Boutique
SHARKS
Les spécialistes du «snowboard» au Québec
«SNOWBOARD» 98
NOTRE BAZAR se poursuit jusqu'au 2 novembre
Ouvert le dimanche
313, boul. Cartier, Laval (514) 663-5543

**L'EXPRESS
DU MATIN**



**Collision frontale sur
le pont Jacques-Cartier**

■ Un homme a été gravement blessé à 20 h 40, hier, dans une collision frontale survenue à l'entrée du pont Jacques-Cartier, du côté de la Rive-Sud. Pour une raison inexplicable, le conducteur d'une fourgonnette qui rentrait à Montréal a perdu la maîtrise et a heurté un véhicule qui roulait en sens inverse. Une troisième voiture a été impliquée dans l'accident. Le blessé se trouvait dans un des véhicules qui regagnaient la Rive-Sud. Pendant une heure, la circulation a été interrompue sur le pont dans les deux directions. La voie en direction nord a été libérée peu avant 22 h, suivie par la voie inverse. Selon le porte-parole de la Sûreté du Québec, l'alcool pourrait être en cause.

**Medley ne présente
pas de défense**

■ Contrairement à son ex-compagne Tracy Gonzalez, James Medley a choisi de ne présenter aucune défense à l'encontre des nombreuses accusations d'agression sexuelle, de séquestration et de voies de fait pesant sur lui. Les avocats des accusés ainsi que la Couronne commenceront donc leurs plaidoiries aujourd'hui. On reproche au couple d'avoir violé et torturé quatre adolescentes (deux dans le cas de Gonzalez), de jeunes délinquantes qui fuyaient le centre d'accueil de Shawbridge.

**Incendie
rue Notre-Dame Ouest**

■ Environ 75 pompiers de Montréal ont uni leurs forces hier pour combattre un incendie qui a causé des dommages importants à un bâtiment situé au 1322, Notre-Dame Ouest. L'édifice de trois étages compte un commerce au rez-de-chaussée, General Bearing System, et quatre logements aux étages supérieurs. Les neuf personnes qui se retrouvent sur le pavé n'étaient pas présentes au moment de l'incendie. Le sinistre, d'origine inconnue, a pris naissance peu avant 19 h dans un cabanon à l'arrière de l'édifice. Il a fallu une heure et demie aux pompiers pour maîtriser l'incendie. Deux d'entre eux ont été blessés, l'un à la main par un éclat de vitre, l'autre aux bras.

**Condamnées
pour fausses
factures**

MARIE-CLAUDE GIRARD

Deux dirigeantes d'une entreprise bidon de Chambly ont été reconnues coupable le 24 octobre d'avoir fabriqué de fausses factures qui ont permis à des entrepreneurs en construction de la région de Montréal d'éviter de payer 260 000 \$ d'impôt entre 1990 et 1993.

Le juge Pierre Brassard, de la Cour du Québec à Montréal, a condamné Nicole Giroux et Henriette Grenier à six mois d'assignation à résidence et à effectuer 120 heures de travaux communautaires. D'après l'enquête de Revenu Canada, la compagnie Toubec avait été créée dans le seul but de fabriquer et de vendre des factures d'accommodation.

La condamnation des deux femmes met fin à une longue enquête et à une série d'accusations qui ont mené à la condamnation des dirigeants des quatre entreprises ayant le plus profité du manège. Pavages North State, de Saint-Léonard, a dû verser 84 000 \$ d'amende. Les dirigeants des entreprises lavalloises Excavation Angelo Solitiero, Corival et Borec Construction ont été condamnés respectivement à des amendes de 148 000 \$, 56 000 \$ et 48 900 \$.

Les douze autres compagnies en cause n'ont pas été poursuivies en raison des faibles sommes éludées, indique Gaétan Ouellette, du service des enquêtes spéciales à Revenu Canada. Au total, entre 1990 et 1993, les clients de Toubec ont acheté des factures totalisant 1,6 million.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Un massacre de citrouilles

Une quinzaine de militants du mouvement ÉcoCité ont manifesté symboliquement, hier matin, durant une quinzaine de minutes, à l'intersection de la rue Sherbrooke et de l'avenue du Parc, à la mémoire des 41 piétons et deux cyclistes tués l'an dernier lors d'accidents de la route dans la région de Montréal. Pour l'occasion, coïncidant avec l'halloween, déguisés en fantômes, ils ont massacré 43 citrouilles sur la chaussée, rappelant la « tuerie automobile ».

**Pour une halloween
en toute sécurité**

GEORGES LAMON

Êtes-vous prêts pour la soirée de l'halloween? Ce soir, veille de la Toussaint, les petits monstres, sorcières, lutins et autres démons viendront visiter les foyers en quête de friandises ou de dons pour l'Unicef.

Dans l'effervescence de cette célébration tant attendue, on ne doit pas pour autant oublier la question de la sécurité et certaines règles doivent être suivies pour éviter bien des désagréments. Et la sécurité concerne aussi les parents, les automobilistes et les policiers.

Les parents sont toujours invités autant que possible à accompagner leurs enfants. Et, comme toujours, les « coureurs de l'halloween » sont invités à respecter les règles essentielles de sécurité. Ainsi ils doivent porter des vêtements courts aux couleurs claires avec bandes réfléchissantes, apporter une lampe de poche, informer leurs parents de leur trajet, attendre toujours à l'extérieur des maisons, traverser les rues aux intersections, respecter la signalisation routière et éviter de

s'approcher ou de monter à bord d'un véhicule sans la permission de leurs parents.

Dernier conseil, aux parents surtout: une vérification des friandises collectées s'impose avant la dégustation.

Du côté policier, on redoublera de vigilance en invitant les automobilistes à la prudence. Des bénévoles, identifiés par un brassard, patrouilleront les rues. Par ailleurs, les policiers de deux postes de police de quartier du SPCUM — le no 1 (Kirkland) et le no 53 (Pierre-Tétrault) — s'associeront à la fête en animant la soirée jusqu'à 21 h avec distribution de friandises.

Enfin, Santé Canada met en garde les consommateurs contre l'achat de certains types de chandelles: en forme de main saignante, avec la peau et les os, en forme de pied et de cercueil. Lorsque ces chandelles brûlent, elles peuvent produire une flamme haute et communiquer le feu à des objets alentour. Santé Canada invite donc à les jeter ou à les rapporter au marchand à qui on demande de retirer ce produit.

**Demande d'injonction contre
des syndiqués de Laval**

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le Directeur général des élections du Québec (DGE) présentera ce matin en Cour supérieure une requête visant à obtenir une injonction provisoire interlocutoire contre la Fraternité des policiers de Laval, l'Association des pompiers de Laval et les syndicats des employés de la Société de transport de Laval.

C'est ce qu'un porte-parole du bureau du DGE a déclaré à La Presse en début de soirée hier. Il a expliqué que cette requête, qui sera débattue au palais de justice de Montréal, est réclamée parce que les dirigeants des syndicats ont refusé de se conformer à l'ordonnance leur interdisant de faire des dépenses électorales non autorisées par un parti politique. La requête est présentée à Montréal parce qu'aucun juge de la Cour supérieure n'était disponible au palais de justice de Laval.

Dans une lettre envoyée mardi à André Nadon, président de la Fraternité des policiers et porte-parole de la coalition, le directeur par intérim des affaires juridiques au bureau du DGE, Me Jean Chartier, écrit que toutes les mesures nécessaires pour faire respecter les dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipa-

lités seront prises.

Hier, un commissaire du bureau du DGE a passé une partie de la journée à Laval à faire signer des déclarations sous serment à des inspecteurs de la police municipale qui ont intercepté ou filmé des policiers, pompiers et employés de la STL qui posaient des tracts sur lesquels était inscrit: *Le 2 novembre 1997, non au PRO Vaillancourt.*

D'autre part, les syndicats des cols bleus, des employés de bureau et des travailleurs en loisirs de Laval ont publié des communiqués pour dire qu'ils se dissocient des gestes de la coalition des policiers, pompiers et employés de la STL. Ils soulignent qu'au moment où ils se sont joints à cette coalition, le but était de combattre toute loi ou négociation provinciale visant à réduire la rémunération directe de leurs membres. « Malgré le fait que nos membres seront toujours solidaires, ces syndicats de la Ville de Laval se dissocient entièrement de tous les gestes, actions et propos partisans qui émanent de la coalition des pompiers, policiers et employés de la STL », ont spécifié les porte-parole de ces trois syndicats, qui en sont venus à une entente avec l'administration municipale quant à la récupération de 6 % de la masse salariale.

**Échec du projet d'un
terrain de golf à
Rivières-des-Prairies**

GILLES GAUTHIER

Retour à la case départ pour le projet, caressé par Jean Drapeau, puis Jean Doré, puis Pierre Bourque, d'aménager un terrain de golf à Rivière-des-Prairies. Les négociations avec la seule entreprise privée qui s'était dite intéressée, Axor, ont échoué.

Selon un fonctionnaire, les pourparlers ont échoué parce qu'Axor demandait que la Ville achète du temps de jeu pour les jeunes et les retraités. « La Ville était prête à en acheter pour 200 000 \$ par année, mais Axor demandait beaucoup plus », a-t-il expliqué.

On peut présumer que la compagnie aurait utilisé cet engagement d'un revenu garanti, qui était en fait une subvention déguisée, lors de ses discussions auprès des institutions préteuses.

Le comité exécutif a décidé mercredi dernier d'effectuer un appel d'offres sur invitation auprès de ceux qui s'étaient procurés les devis lorsque le projet actuel avait été lancé, il y a plus d'un an, et auprès de ceux qui ont manifesté un intérêt depuis. On ne jouera pas au golf à Rivière-des-Prairies avant 1999 au plus tôt, a admis le fonctionnaire.

L'idée consiste à aménager un terrain de 36 trous de part et d'autre de l'autoroute 40, sur un ancien dépôt d'un côté et sur des terrains jouxtant l'usine d'épuration des eaux de la CUM de l'autre. Ces terrains, explique-t-on, sont devenus excédentaires depuis que Québec a donné le feu vert à la construction d'une usine d'épuration à Laval plutôt que de raccorder

le réseau de cette ville aux installations de Rivière-des-Prairies.

Montréal était prête à construire sous l'autoroute, au coût de 1,5 million, un tunnel pour les golfeurs et, à la demande de la CUM, pour les cyclistes.

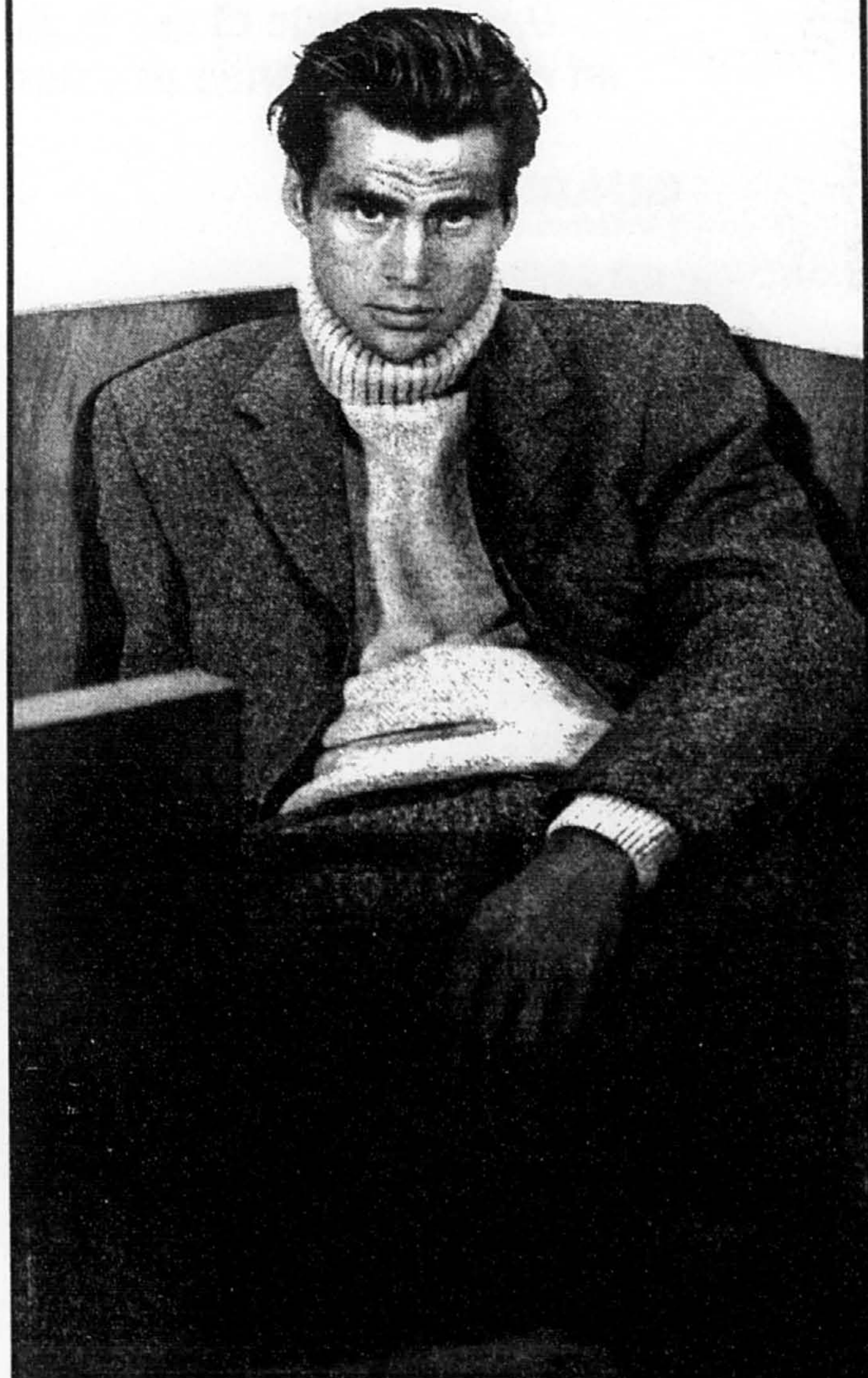
Elle louerait de la CUM les terrains de l'usine d'épuration pour 30 ans et était prête à céder à Axor les deux propriétés, pour la même période de temps, au seul prix du loyer payé à la CUM. Montréal devenait propriétaire du golf au bout de ces 30 ans. Les revenus de taxes auraient été « légers ».

La Ville estime que de 1000 à 1200 logements pourraient être construits sur un terrain situé à proximité. L'aménagement d'un golf permettrait de faire avancer ce projet plus rapidement.

Axor est cette entreprise qui a notamment obtenu les contrats de la nouvelle ambassade américaine à Ottawa et de la reconstruction du TNM et du stade de tennis du parc Jarry.

C'est en promettant qu'un terrain serait aménagé à Rivière-des-Prairies que l'administration Drapeau avait considérablement amputé le golf bien coté du parc Maisonneuve, et ce, dans le cadre des travaux exécutés pour la présentation des Jeux olympiques de 1976.

BOSS
HUGO BOSS



AILES
LES AILES DE LA MODE

Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN (514) 672-4537 CARREFOUR LAVAL (514) 682-4537 PLACE STE-FOY (418) 652-4537

ADRESSE INTERNET: <http://www.bsf.ca>

La mammographie de dépistage : pas sorcier, pas trop douloureux

MARIE-CLAUDE GIRARD

Statistiques Canada révélait l'été dernier que le quart des Québécoises de 50 à 69 ans n'ont jamais passé une mammographie, bien que les femmes de cet âge soient le groupe le plus à risque pour le cancer du sein. Et celles qui ont déjà subi le test négligent souvent de retourner pour un examen de routine.

À la clinique Radiologie Saint-Denis/Bélanger, hier après-midi, les femmes consultées ne comprennent pas pourquoi tant de femmes hésitent à passer un test de dépistage.

Ida Valentini (notre photo ci-contre) en était hier à sa première expérience. Sur la recommandation de son médecin, la dame de 62 ans s'est présentée pour une mammo de dépistage. « Tout est correct et c'est pas douloureux », dit-elle, tout sourire, au retour de la salle de radiographie.

Si la compression des seins entre des plaques de métal n'est pas nécessairement agréable, ce n'est pas non plus très pénible, explique-t-elle. Toutefois, si son médecin ne lui avait pas recommandé de le faire, elle admet qu'elle n'aurait pas songé à passer une radiographie.

Sa nièce, Rosa Taddei, est convaincue de l'utilité du dépistage précoce. À 42 ans, elle a déjà passé le test quelques fois. Il faut dire que ses jumelles étudient toutes deux en médecine à l'université McGill. « Elles me répètent tous les jours que c'est important! » Plus tôt on détecte et traite une tumeur, meilleures sont les chances de guérison.



Ida Valentini, 62 ans, en était hier à sa toute première mammographie de dépistage. Son verdict : tout est en ordre et c'est pas douloureux. La radiographie a été effectuée par la technicienne Ginette Doyon, de la clinique Radiologie Saint-Denis/Bélanger.

Les raisons pour lesquelles plusieurs femmes préfèrent ne pas subir d'examen la laisse perplexe. La plupart des amies d'Irène Horth, 53 ans, ne veulent pas passer une mammographie de dépistage. « J'en ai parlé. Elles me disent qu'elles ont peur, qu'elles ne voient pas pourquoi elles devraient faire ça. » Une raison souvent invoquée : pourquoi passer un test quand tout semble bien aller ?

La mammographie de dépistage

permet de détecter une lésion de petite taille. Lorsque des signes anormaux sont observés, les patientes sont invitées à passer des tests complémentaires.

« Ça vaut vraiment la peine. C'est pas traumatisant. J'ai passé des examens bien pire que ça! », dit Mme Horth. La résidente du Plateau Mont-Royal s'astreint à l'examen tous les ans depuis une dizaine d'années.

D'après Statistiques Canada, la

baisse des cas de cancer du sein au pays n'est pas attribuable seulement au dépistage précoce, mais aussi à des traitements plus efficaces.

« C'est toujours mieux quand c'est dépisté à temps », commente Madeleine Paré-Guertin, 69 ans, qui approuve sans condition le nouveau programme de dépistage du cancer du sein, lequel suggère de passer un test à tous les deux ans.

Québec lance enfin un vaste programme de dépistage

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Pour contrer le taux de cancer du sein le plus élevé au Canada, le ministère de la Santé québécois lance, près de dix ans après les autres provinces canadiennes, un vaste programme de dépistage grâce auquel on espère réduire du quart le taux de mortalité dû à cette maladie.

Les derniers chiffres publiés par Santé Québec sont inquiétants : c'est au Québec que la mortalité par cancer du sein est la plus élevée au Canada. À l'échelle mondiale, le Québec figure même au rang des sept pays où le taux de mortalité est le plus élevé par cancer du sein. L'an dernier, on a diagnostiqué un cancer du sein chez 4000 Québécoises et 1500 y ont succombé.

Pour renverser cette tendance, le gouvernement québécois prendra les grands moyens. D'ici la prochaine année, les 750 000 femmes les plus à risque, âgées entre 50 et 69 ans, seront toutes contactées par lettre et invitées à passer, tous les deux ans, une mammographie de dépistage.

Au ministère, on espère que trois quarts des femmes répondront à l'appel et que, d'ici dix ans, la mortalité sera réduite du quart. Le ministère s'est même adjoint la collaboration de l'animatrice Suzanne Lapointe, qui s'est elle-même relevée d'un tel cancer, pour inciter les femmes à participer au programme en faisant le tour des régions du Québec.

Même si les listes d'attente s'allongent parfois à vue d'oeil dans les hôpitaux pour ce genre d'examen, les femmes pourront passer rapidement le test, promet le ministre Jean Rochon. Des hôpitaux seront spécialement désignés pour faire passer les tests de dépistage dans chaque région. Le programme coûtera cinq millions, dont une bonne partie proviendra d'une entente salariale négociée avec les médecins radiologistes.

Dans les dix jours qui suivront le test, les femmes obtiendront leurs résultats si la mammographie est négative, et les conclusions des tests viendront encore plus rapidement s'ils sont positifs. Sur 10 000 femmes qui passeront le test, 700 auront un résultat positif et 50 auront vraiment le cancer après un second test de vérification, estime-t-on.

Mais le programme arrive bien tard : le Québec est l'une des dernières provinces canadiennes à mettre sur pied un tel programme. Pour le ministre Rochon, « la qualité du programme va compenser pour le délai plus long ». Ce programme va permettre au Québec « de rattraper et de devancer les autres provinces parce qu'on va profiter de leur expérience », acquiesce le docteur Louis Bernard, directeur du département de médecine sociale de l'université Laval. Les autres provinces connaissent en effet des résultats plutôt faibles : en Colombie-Britannique, moins du quart des femmes visées ont participé au programme de dépistage.

Pour Santé Québec, la mammographie de dépistage est l'outil idéal : elle est généralement bien acceptée par les femmes et détecte les cancers dans neuf cas sur dix. « Et plus on intervient tôt, meilleures sont les chances de survie », souligne le ministre. Si le cancer est diagnostiqué tôt, les patientes ont 85 % de chances de survie, comparé à 20 % si le cancer a déjà évolué.

D'ailleurs, à l'heure actuelle, près de la moitié des femmes du groupe d'âge visé ont déjà passé une mammographie. « On est dix ans en retard sur la structure du programme, mais on n'est pas dix ans en retard sur le dépistage du cancer du sein », note le docteur Bernard. Santé Québec a cependant choisi d'exclure les femmes de 40 à 49 ans, considérées moins à risque que les plus âgées. « C'est une sage décision. Le fondement scientifique n'est pas là. On créerait plus de mal que de bien en le faisant », estime le docteur Bernard.

« Attendez les pieds de neige de pied ferme avec la traction du crampon sans les crampons du Guardex »

Une suggestion de **MONSIEUR Muffler**

Pour passer un hiver en toute sécurité, votre détaillant **MONSIEUR Muffler** vous propose le Guardex de Yokohama. Dans la neige et sur la glace, il s'agit du pneu ultime en matière de tenue de route, d'adhérence et de durabilité.

GUARDEX 600
Voitures de tourisme



- Les minuscules aspérités et cavités du caoutchouc micro-poreux saturé absorbent l'eau et améliorent l'adhérence sur la glace.
- Les rainures croisées et étagées favorisent l'adhérence en virage.
- La semelle multi-lamelles accélère le rejet de l'eau et de la gadoue.
- Les mini crampons en fibre textile donnent plus de traction et de durabilité à la semelle.

GUARDEX 340
Camionnettes et sportives utilitaires



TROIS OFFRES EXCEPTIONNELLES!

- Achetez 4 Guardex et, pour un temps, épargnez 20\$ ou plus! *
- Obtenez 50 minutes d'interurbain gratuites, partout en Amérique du nord, à l'achat de 4 Guardex! **
- Utilisez la carte de crédit **MONSIEUR Muffler** et vous n'aurez rien à payer avant 3 mois! ***



PNEUS • FREINS

Allez et roulez en paix!

YOKOHAMA
GUARDEX
LES SUPERFORMANTS®



la minute

Montréal/Québec

Voir détails sur notre page publicitaire.

* Tous les détails chez les détaillants participants
** Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 1997
*** Sujet à approbation du crédit.

YOKO-MUF-LPR-3010

Weekly World News: Oui, Elvis est vivant!



Les journaux maudits

Don Juan ?
Si oui, vous méritez un abonnement au *Weekly World News*, le tabloïd des fêlés, des dingés, mais aussi de Howard Stern, de Madonna, d'une armée d'étudiants et de quelques timbrés de la NASA.

Tout ce que les tabloïds américains représentent : le grotesque, le bizarre, le sordide, l'invention pure, folle et gratuite, tout cela, le *Weekly World News* l'incarne à la puissance cent depuis sa fondation en 1981.

Dans les stands des supermarchés, vous pouvez difficilement rater le *Weekly World News*. Parmi le bazar violemment coloré des journaux à sensations, il est le seul tabloïd en noir et blanc. Impossible aussi de résister aux histoires abracadabrantes inventées de toutes pièces. Inventées pour le fun et pour emmerder tous les missionnaires de l'information.

Le *Weekly World News* est un monde en soi. Plus qu'un monde : une planète où les journalistes ne s'excusent jamais de dénaturer le métier et prennent un malin plaisir à créer des mythes modernes comme Elvis, les ovnis et Bat Boy, l'enfant chauve-souris.

« Le WWN n'est pas un tabloïd, ni même un journal. C'est un mutant », m'a prévenue

la rédactrice Susan Jimison.

Le WWN est aussi le petit frère du *National Enquirer*. Il est né dans le même édifice rose bonbon à Lantana afin de rentabiliser les presses en noir et blanc abandonnées par l'*Enquirer*, qui venait de passer à la couleur. Les deux cohabitent toujours sous le même toit. Une minuscule cloison sépare leurs salles de rédaction. Mais franchir cette cloison, c'est comme entrer dans une maison de fous.

A première vue, la douzaine de reporters de la rédaction ont l'air normal. On n'observe aucun bipède à trois yeux ou deux têtes et au moins un retraité du *New York Times* et quelques ex-correspondants de la Maison-Blanche. On note par contre que les journalistes affichent en permanence un air hilare. Et que leur empressement joyeux à produire des histoires invraisemblables leur a légèrement brûlé la cervelle.

« Nous publions toutes les nouvelles que nous jugeons dignes d'intérêt, explique Susan Jimison. Pour ce qui est de l'authenticité des faits, nous manquons de personnel pour les vérifier », glisse-t-elle avec un sourire malicieux.

Eddie Clontz, le jovialiste éditeur du NNW, résume encore mieux la philosophie du mutant.

« Lorsqu'une madame m'appelle pour me raconter qu'un Martien mange un sandwich aux bananes dans sa cuisine, je ne lui conseille pas d'appeler un psy. Je l'écoute et je prends note de son histoire. Après tout, si elle croit qu'il y a un Martien dans sa cuisine,



Nathalie PETROWSKI

ne, ça doit être vrai. Pour elle, en tous les cas. »

Autrement dit, le WWN s'alimente à même le délire d'une bande de lunatiques à qui les autres journaux ont raccroché la ligne au nez. Et quand les lunatiques ne suffisent pas, les reporters se rabattent sur la presse officielle.

Chaque semaine, deux chercheurs épluchent 350 journaux du monde entier à la recherche d'histoires insolites à qui la presse sérieuse a accordé à peine un paragraphe.

« Nous, on prend ce paragraphe et on en fait une histoire vivante, excitante et dramatique avec photo à l'appui », explique Leskie Pinson, un ancien cadet de l'armée de la Virginie né avec l'accent de Bugs Bunny et qui a fait ses armes dans le journalisme avec l'histoire d'une femme qui mâchait la même gomme depuis 32 ans.

— Vous ne vérifiez jamais rien ?
— Et vous, quand une dépêche de l'AFP vous arrive de l'Afghanistan, est-ce que vous la vérifiez ? Vous la publiez telle quelle. Nous aussi...

Leskie vient de marquer un point. Cela n'excuse en rien le fait que le WWN induit ses 400 000 lecteurs en erreur sciemment. Passe encore quand le lecteur est un étudiant qui a envie de rigoler ou de s'initier au huitième degré. Mais quand le lecteur est une madame en bigoudis au fin fond d'une roulotte dans l'Idaho, on se dit que le WWN est un exploitateur de la misère intellectuelle et de la crédulité des gens.

« Peut-être, mais si ce n'était de nous, af-

firme Eddie Clontz, Elvis serait mort. Déprimant, non ? »

Personnellement, ce qui me déprime, c'est qu'on le croie toujours vivant.

La dernière opposition officielle

Je suis partie pour la Floride le crâne bourré de préjugés contre la presse jaune. Comme la majorité des gens, je croyais que ses scribes n'étaient que des ratés, des vampires, des piranhas de la vie privée. En cours de route, j'ai découvert que les piranhas étaient pour la plupart (exception faite des scribes du WWN) des journalistes comme les autres, mais plus fouineurs, plus impudiques et plus tenaces.

S'ils travaillent au nom d'une morale publique que je trouve suspecte — après tout, qui sont-ils pour juger des écarts des stars, des papes et des princesses ? —, je les félicite de ne jamais sombrer dans la rectitude politique qui étouffe la presse en général.

Ne vous inquiétez pas, je ne vais pas fonder un tabloïd demain matin. Je n'en demeure pas moins convaincue de la nécessité d'une presse jaune vigoureuse. Et plus particulièrement au Québec, où les journaux à potins sont d'une complaisance désolante.

Je le répète : la presse jaune est la dernière opposition officielle au pouvoir de l'image. La dernière qui échappe à l'emprise des René Angelil de ce monde. La presse jaune refuse de jouer le jeu des apparences. Elle ne soigne pas les images : elle les sabote. Ce faisant, elle révèle les failles humaines et les mensonges de la célébrité, du succès et de l'argent. Et c'est tant mieux. Car si ce n'était de ses indiscretions, nous ne saurions pas à quel point les stars, les princesses et les papes mentent. À nous comme à eux-mêmes.

— FIN —

Une deuxième fois victime d'attentat au cocktail Molotov

MARCEL LAROCHE

Pour la seconde fois en l'espace de 17 jours, un commerce appartenant à un homme d'affaires montréalais a été la cible d'un attentat au cocktail Molotov.

L'incident, survenu à 5 h 10 hier, a été dirigé cette fois contre la brasserie Mitch, au 4210, rue Saint-Jacques, dans le quartier Saint-Henri, à Montréal.

Selon les premières constatations des pompiers de Montréal, les incendiaires ont fracassé la devanture vitrée de l'établissement pour y lancer une bouteille remplie d'accélérateur. En touchant le sol, le contenant enflammé n'a heureusement pas éclaté, mais

a tout de même provoqué un début d'incendie qui n'a causé que peu de dommages.

Un salon de bronzage ayant le même propriétaire que la brasserie, situé au 4206, rue Saint-Jacques, soit l'immeuble voisin, a aussi été la cible d'un cocktail Molotov le matin du 14 octobre dernier.

Même si le propriétaire dit n'avoir jamais reçu de menaces, ni pour sa brasserie fréquentée à une certaine époque par les membres de la célèbre famille Dubois, ni pour son salon de bronzage présentement fermé, les policiers de la section des incendies criminels de la CUM ont tout de même ouvert une enquête pour tenter d'établir s'il y a un lien entre ces deux attentats.

ON COUVRE toutes les scènes dans le cahier

Arts & Spectacles

le samedi dans

La Presse

la minute
Montréal/Sherbrooke
Voir détails sur notre page publicitaire.

Tous nos DIAMANTS sont sélectionnés par nos GEMMOLOGISTS AGRÉES (A.G.S.)

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRÉS • DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, MONTRÉAL, (514) 848-0595
À Palm Beach, FL. 210 Worth Ave.
Christopher & Charles Kaufmann, Designers

loto-québec		résultats	
649	Tirage du 97-10-29	GAGNANTS	LOTS
1 20 23 31 34 44		6/6 0	1 981 528,40 \$
		5/6+ 6	99 076,40 \$
		5/6 225	2 113,60 \$
		4/6 12 020	75,80 \$
		3/6 233 127	10,00 \$
Numéro complémentaire: 24		Ventes totales: 13 987 393,00 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$	
49	Tirage du 97-10-29	GAGNANTS	LOTS
11 14 26 31 32 37		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 1	50 000,00 \$
		5/6 19	500,00 \$
		4/6 1 204	50,00 \$
		3/6 22 160	5,00 \$
Numéro complémentaire: 19		Ventes totales: 639 103,00 \$	
Banco	Tirage du 97-10-30	Extra	Tirage du 97-10-29
7 10 12 15 16		NUMÉRO: 506439	
18 22 26 31 34	Tirage du 97-10-30	Extra	Tirage du 97-10-30
35 40 51 55 59	3 4	NUMÉRO: 991252	
61 64 67 68 69	828 1064		
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

Chopard
GENÈVE
et
CHÂTEAU D'IVOIRE

vous invitent à venir admirer la collection exclusive des bijoux et montres de Chopard.

Pour la première fois dans l'Est du Canada.

Du jeudi 30 octobre au samedi 1er novembre 1997.

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020 rue de la Montagne 845-4651

A. Gold 1 JOUR SEULEMENT! SAMEDI de 9 à 17h.

Économisez **25%** SUR NOTRE COLLECTION **MUSKOKA LAKES**

HAUTS ET PANTALONS EN DOUX "POLAR", HAUTS DE STYLE RUGBY, CHEMISES SPORT EN VELOURS CÔTELÉ, PLUS, VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR.

OFFRE TRÈS SPÉCIALE EN VIGUEUR SAMEDI LE 1^{ER} NOV. DE 9 h. À 17 h. SEULEMENT.

960, Ste-Catherine O. • La Place Vertu • Entrepôt 2050-2056, rue de Bleury • Les Promenades Saint-Bruno • Galeries d'Anjou • Centre Rockland • Mail Champlain, Brossard • Carrefour Laval • Fairview Pte-Claire • Place Ste-Foy, Québec

Montréal métro

Limites du poste 36 : une affaire classée, selon Outremont

MARTIN PELCHAT

La Ville d'Outremont considère depuis hier comme une affaire classée la délimitation du territoire du futur poste de police de quartier numéro 36 et tient pour acquis que sa frontière orientale sera le boulevard Saint-Laurent.

Cette limite, qui partagera le quartier montréalais du Mile End entre deux postes de police, le 36 et le 37, n'était pas le premier choix d'Outremont, qui aurait préféré l'avenue du Parc, mais le maire d'Outremont, Jérôme Unterberg, s'y rallie en l'absence d'une autre proposition satisfaisante.

Comme les membres du comité exécutif de la CUM n'ont pu s'entendre hier sur la solution suggérée cet été par un comité de la CUM, qui traçait la ligne plus à l'est, à Casgrain, c'est la proposition originale du Service de police, entérinée par le conseil de la CUM en novembre 1995, qui s'applique, estime M. Unterberg. Et cette proposition prévoyait Saint-Laurent comme frontière.

Même si du côté de la CUM, on se contentait hier de dire qu'en l'absence de certains élus touchés, le comité exécutif avait encore reporté ce dossier, le maire Unterberg affirme qu'en ce qui le concerne, « pas de décision, c'est une décision ». « Pour moi, le dossier est clos », dit-il. « On ne peut plus poursuivre les discussions. Ça ne serait pas raisonnable. Ça fait déjà depuis décembre 1995 que j'y travaille. J'ai compris qu'il n'y a pas moyen de s'entendre avec les élus de Montréal dans ce dossier et je préfère ne pas étendre les discussions. »

Le maire a donc terminé dès hier sa lettre de recommandation pour le futur commandant du poste, chose qu'il ne pouvait faire avant que ne soit connu le territoire du 36, insiste-t-il. Il faut maintenant faire vite, ajoute-t-il, pour recruter 37 agents. « S'ils ne savent pas ce qui se passe avec le 36, les policiers vont appliquer ailleurs. »

Selon M. Unterberg, le Mile End pourra néanmoins compter sur un poste de police puisque les locaux du poste 37, qui englobent l'est du Mile End et le district de Laurier, seraient érigés au coin des avenues de Gaspé et Laurier. « Ça règle le problème sur la question du sentiment de sécurité du Mile End », dit-il.

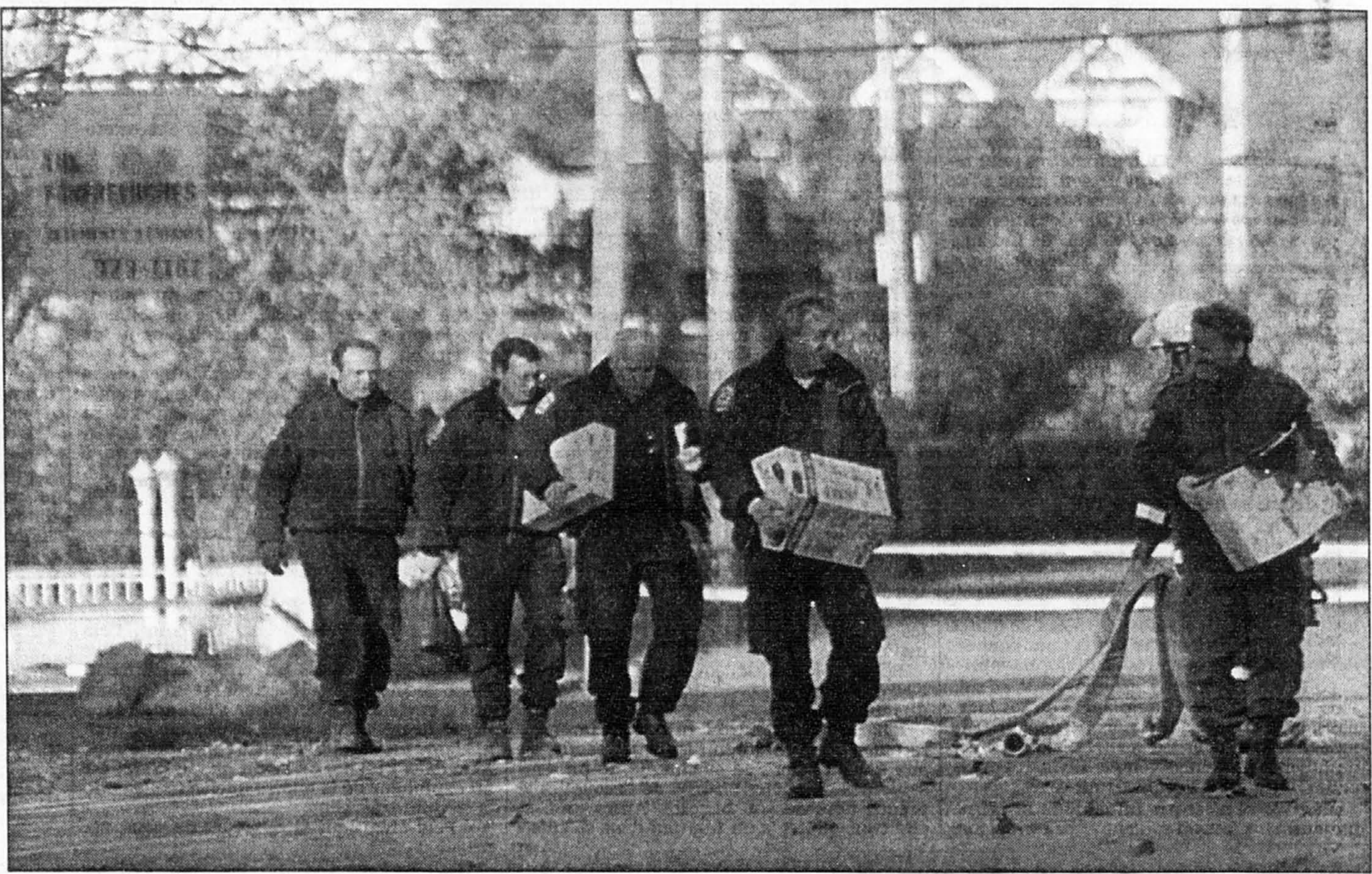
Quant aux locaux du 36, qui doivent ouvrir au printemps 1998 dans le cadre de la deuxième phase de la réforme de la police de quartier, ils seront érigés dans le même immeuble qui abrite le poste de pompiers d'Outremont, sur l'avenue Saint-Just.

La conseillère du Mile End, Helen Fotopolos, ne faisait pas hier la même lecture des derniers événements. Jugeant, contrairement à M. Unterberg, que le dossier n'est pas clos parce qu'il n'y a pas eu de décision au comité exécutif, elle qualifie la limite de Saint-Laurent de « complètement inacceptable ».

La délimitation du territoire du poste 36 oppose depuis plusieurs mois M. Unterberg et Mme Fotopolos. Cette dernière tient à ce que son quartier ne soit pas divisé, pendant qu'Outremont refuse que le 36 englobe tout le Mile End, de crainte que les policiers y soient monopolisés en raison de la criminalité plus importante de ce quartier. Un comité dirigé par la présidente de la Commission de la sécurité publique de la CUM, Claire Saint-Arnaud, a proposé cet été un compromis en faisant de Casgrain la limite est du poste, préservant l'homogénéité du Mile End, mais en érigeant les locaux du poste à Outremont. Acceptée par Mme Fotopolos, cette proposition a été rejetée par Outremont.

Haschisch saisi

Les inspecteurs de douane de Revenu Canada ont réussi un autre coup de filet dans le port de Montréal en saisissant 90,2 kilos de haschisch d'une valeur de 1,8 million de dollars sur le marché de la rue. La drogue saisie le 11 octobre, (l'intervention a été dévoilée seulement hier par Revenu Canada), était dissimulée dans trois boîtes parmi un lot de 48 boîtes de carton contenant des vases en porcelaine. Ces importations arrivées par bateau dans le port de Montréal, dans un conteneur en provenance du port d'Anvers, en Belgique, ont attiré l'attention des douaniers canadiens. À la suite d'un examen approfondi des documents soumis pour l'importation, les agents fédéraux ont utilisé un appareil de radioscopie pour découvrir le haschisch. Après avoir exercé une surveillance spéciale pendant quelques jours sur le chargement en provenance de la Hollande, ils ont remis la drogue à la GRC qui poursuit son enquête.



Les policiers sortent les explosifs découverts au bureau de l'avocat Gilles B. Thibault.

PHOTO ALAIN ROBERGE, collaboration spéciale

Bombes au bureau de l'avocat des Rock Machine

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Quelques heures avant qu'on ne découvre deux bombes lui étant destinées, l'avocat Gilles B. Thibault s'est vu refuser le droit d'inspecter les deux repaires montréalais de ses clients, les Rock Machine.

C'est pour mieux poursuivre le gouvernement que l'avocat comptait fureter dans les bunkers du groupe de motards, dont les biens ont été confisqués par la justice en mai dernier. Depuis, trois incendies ont ravagé les deux édifices du quartier Centre-Sud : des « accidents » qui

pourraient avoir quelque chose à voir avec les nombreux adversaires du gang évincé.

Cette semaine, Me Thibault a donc envoyé une mise en demeure au procureur général du Québec, en l'accusant de « grossière négligence frisant l'irresponsabilité ». Et parce que ses clients n'ont plus le droit de se pointer rue Huron ou rue Bordeaux (plusieurs sont d'ailleurs en prison), il a demandé à la Cour supérieure d'évaluer les dégâts en leur nom.

« C'est un moyen déguisé de ne pas se soumettre à un contre-interrogatoire », a protesté le procureur de la Couronne, Claude Haccoun, en

constatant que les noms des motards n'apparaissent nulle part, puisque Me Thibault se désignait lui-même comme requérant.

Or, le Code criminel exige que ce soit le propriétaire du bien confisqué qui réclame son examen, a tranché le juge Jean-Guy Boilard. Pour agir, Me Thibault aurait dû détenir un « intérêt réel » dans l'immeuble, et non un simple mandat des « véritables intéressés ». De plus, un avocat ne peut pas se mettre dans les souliers de ses clients. Il peut piloter leurs procédures, être leur porte-parole, mais non se porter partie à leur place. C'est à eux de fournir les éléments de preuve.

La libération des motards armés retardée

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les avocats des Rock Machine de Montréal arrêtés en possession d'une arme à l'hôtel Loews Le Concorde, à Québec, mardi soir, ont, contre toute attente, décidé que leurs clients passeraient les prochains jours en prison en demandant la remise des audiences à mercredi prochain.

Stéphane Carrière, Simon Lambert et Stéphane Corbeil, les trois motards dont l'arrestation avait eu lieu lors d'une spectaculaire opération policière, n'ont donc fait que passer, hier, au palais de justice de Québec.

L'arrivée au dossier d'un autre criminaliste de Montréal, Me Marion Burelle, n'a donc pas permis

au procureur de la Couronne, Me Sabin Ouellet, de satisfaire au désir de Me Jean Dury, un des avocats du trio. Lors de la première comparution des prévenus, mercredi, Me Dury avait réclamé la présence, au tribunal, du policier qui avait coordonné l'intervention des policiers à l'hôtel où étaient rassemblés 25 motards reliés aux groupes des Bandidos et des Rock Machine.

Confiant, l'avocat a dit au juge Laurent Dubé qu'il était prêt à procéder. Mais venu de Montréal pour la circonstance, Me Burelle n'était visiblement pas d'accord pour entreprendre un débat de fond sur la validité de l'intervention que son collègue avait dénoncée. « Il nous faut plus de temps pour rencontrer nos témoins », a fait valoir Me Burelle.

Carcajou intervient : un homme arrêté

MARIE-CLAUDE GIRARD

Une quarantaine d'hommes de l'escouade Carcajou et des groupes technique et tactique de la SPCUM ont fait irruption hier matin dans un logement de l'est de Montréal, à la recherche de photos pouvant faire progresser une enquête sur différents crimes survenus depuis quelques mois sur le territoire de la CUM.

Six hommes et une femme se trouvaient à l'intérieur du logement situé au 2101, rue Bennet. Ils ont tous été libérés, sauf un homme sur qui pesait un mandat « pas très grave », d'après le porte-parole de Carcajou, le lieutenant Normand Couillard.

nant Normand Couillard.

Le garage voisin, Encan d'auto Bennet, est reconnu comme étant un repaire des Nomads, le club d'élite des Hells Angels.

Avare de détails, le lieutenant Couillard a précisé que l'enquête en cours portait sur un complot pour meurtre de même que sur des cas d'intimidation, menaces de mort et incendies criminels. Le SPCUM n'a pas voulu indiquer si l'intervention avait porté fruit. Les enquêteurs ont fouillé les lieux pendant plusieurs heures. Une porte vitrée à l'avant de l'édifice a volé en éclat lors de l'opération.

Têtes d'affiche

■ L'université Concordia vient de lancer une campagne de financement d'envergure (55 millions) après avoir déjà recueilli 33,4 millions, dont 9 millions provenant d'engagements de ses étudiants (crédits puisés à l'inscription pour les dix prochaines années). Le recteur et vice-chancelier de l'université, Frederick Lowy, et Ronald Coire (Le Canadien et le Centre Molson) président de la campagne, ont présenté en conférence de presse les grands donateurs, dont les quatre premiers sont membres du conseil d'administration de l'université. Il s'agit de Eric Molson, président du conseil des compagnies Molson et chancelier de l'université, avec un don de 3,5 millions de la fondation Molson; Jacques Ménard, président du conseil délégué de Nesbitt, Burns et président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, avec un don de 500 000 \$ de la société d'État; Richard Renaud, président de Mpaact immedia, pour un don personnel, avec sa femme Carolyn, de deux millions, et Francesco Bellini, président et chef de la direction de BioChem Pharma, avec un don 1,1 million. S'ajoutent un don personnel d'un million de Mel Hoppenheim, président de la Cité du cinéma, et 150 000 \$ de la Banque Laurentienne représentée par Roy Firth, vice-président administratif. La Banque de Montréal n'a pas voulu être en reste, son premier vice-président Gilles Jarry ayant annoncé un don de 500 000 \$. Enfin, employés et professeurs de Concordia ont fait don de 860 000 \$ pour cette importante campagne de souscription qui permettra la réalisation de projets de rénovation, de construction, de création d'une éco-

le de cinéma, l'octroi de bourses.



Pierre Pâquet

■ Sous la conduite de Me Pierre Pâquet, le troisième tournoi de golf de la fondation de l'hôpital Maison-Neuve-Rosemont a permis de recueillir 30 500 \$. La remise officielle du don s'est faite en présence de Gilles Jarry, premier vice-président à la direction du Québec de la Banque de Montréal; d'André Ducharme, directeur général de l'hôpital, et du docteur Robert Bélanger, président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

■ Au service des jeunes familles, avec jeunes enfants (0 à 5 ans), ainsi que des jeunes en quête d'une place sur le marché du travail, la fondation Famijeunes de Saint-Henri compte sur Guy Lemieux, président de Bell mobilité radio, pour faire un succès de sa campagne de financement. Famijeunes est au service des jeunes d'un quartier défavorisé, et ce ne sont que les jeunes qui sont prêts à faire des efforts qu'on aide par les services de formation du Local Ensemble par l'intermédiaire de Travail milieu jeunesse Sud-Ouest, précise son directeur Pierre Morissette. Famijeunes, c'est aussi une halte-garderie, une banque alimentaire et bientôt des logements de transition pour jeunes parents qui ont besoin d'aide pour mieux assumer leur avenir.

Renseignements : Famijeunes Saint-Henri, 340, rue Saint-Augustin, bureau 200, Montréal, Québec H4C 2N9. Tél. : 932-9322.



Pia Teichman

■ Le réputé bal autrichien, ouvert par les « débutantes » et leurs cavaliers sur un air de Johann Strauss fils, se déroulera pour le reste de cette année sur la musique du passionné et génial Franz Schubert.

Présidé par Pia Teichman, ancienne présidente de la Société autrichienne de Montréal, qui en est à l'organisation de son dixième bal, cette activité mondaine sera sous le haut patronage de l'ambassadeur d'Autriche, Walther Lichem, et de la console d'Autriche à Montréal, Ulrike Billard. S'ajoutera un casino autrichien, l'événement se déroulant à l'hôtel Château Champlain, le 15 novembre. Les recettes de la soirée seront versées à l'Hôpital de Montréal pour enfants, à un élève en musique et à des organismes en arts et éducation. Coût : 175 \$ (60 \$ pour les étudiants). Renseignements : 369-2339 ou 938-1234.

■ Le lieutenant-gouverneur Lise Thibault a accepté de présider une soirée devant permettre de compléter le financement d'une table de stéréotaxie mammaire destinée au département d'oncologie de l'hôpital Saint-Luc (Centre hospitalier de l'Université de Montréal). Cette soirée aura lieu le 18 novembre, au

magasin Les Ailes de la mode de Laval. Différents ateliers seront offerts (beauté, cancer du sein, etc.). Coût : 50 \$. Renseignements : 449-2024.

■ Yves Laroche, bien connu des amateurs de chasse et pêche comme chroniqueur de plein air pour plusieurs publications et organisateur de tournois de pêche, vient d'être nommé représentant, pour le Québec, de l'International Game Fish Association, un organisme américain de chasse et pêche présent dans plus d'une centaine de pays.



Daniel Benoît

■ La salle à manger annexe de la cafétéria au sous-sol de l'hôpital Fleury sera dorénavant connue comme salle de la Banque de Montréal. Le président de la fondation du centre hospitalier Fleury, Pierre Dalcourt, a en effet dévoilé une plaque commémorative à cet effet, lorsque Daniel Benoît, directeur régional (Ahuntsic-Bordeaux) de la Banque de Montréal lui a remis le premier versement d'un don de 10 000 \$ de l'institution bancaire.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Les accusations de racisme pleuvent à Anjou

MARTIN PELCHAT

La campagne électorale s'achève sur une note amère à Anjou, au milieu des accusations de racisme et de salissage que se lancent les deux partis dans la course.

Le maire sortant Luis Miranda, chef de l'Alliance populaire Anjou (APA), reproche à la Relève démocratique municipale (RDM) et à son chef, Lise Lalonde, d'avoir mené « une campagne de salissage » et « raciste » depuis le début.

Mme Lalonde réplique que M. Miranda, qui a succédé en août à l'ex-maire Richard Quirion quand ce dernier a abandonné son poste pour travailler à la Commission fédérale de l'immigration, a lui-même parti le bal en début de campagne en conduisant des sondages où il insistait sur le fait qu'il n'était pas d'origine italienne, mais bien portugaise. « Et il m'accuse d'avoir, moi, commencé le racisme », lance Mme Lalonde.

La Relève démocratique ne cache cependant pas avoir souligné les origines de M. Miranda dans un dépliant où son nom était orthographié à la portugaise, avec des trémas. Le même dépliant utilisait de plus le prénom de baptême du candidat d'origine italienne de l'APA Vincenzo Rotirofi, qui se fait appeler Vincent depuis semble-t-il assez longtemps.

« À Anjou, ils n'ont jamais élu une ethnité à la mairie », lance sans ambages l'organisateur de Mme

Lalande, Jacques Hurtubise. Lui et la candidate affirment toutefois qu'ils ne sont pas racistes. « Mes beaux-parents sont italiens », dit Mme Lalonde, qui ajoute compter dans son équipe une candidate d'origine grecque, Tina Paradis.

« Ils ont toujours joué la carte italienne parce qu'à Anjou, c'est une corde sensible à cause de Saint-Léonard, réplique Luis Miranda. Les gens ne sont pas prêts à élire un Italien à la mairie. Ils voient les Italiens prendre le monopole, parce que la commission scolaire est contrôlée par des Italiens etc. »

La population d'Anjou, qui compte 37 000 habitants, est francophone à 80 % et d'origine italienne à 12 %. Malgré les vigoureuses dénégations de M. Miranda, la Relève démocratique continue de prétendre qu'il est appuyé par les gens de Saint-Léonard et qu'il serait favorable à une fusion Anjou-Saint-Léonard.

Jacques Hurtubise rappelle qu'un des conseillers de Saint-Léonard, Vincent Arciresi, président de la commission scolaire Jérôme-Le Royer, s'est publiquement prononcé cet été pour une fusion des quatre villes de l'Est. « On a vu des Italiens aller visiter les 25 % de terrains libres qu'il reste à Anjou, dit M. Hurtubise. Ils veulent mettre la main dessus. »

Une fusion avec Saint-Léonard ? « D'aucune façon ! » réplique Luis Miranda. « Leur taux de taxes est à



Le maire sortant Luis Miranda, chef de l'Alliance populaire Anjou (APA), et Lise Lalonde, chef de la Relève démocratique municipale (RDM).



libéral du Canada aux dernières élections fédérales, a été accusé il y a quelques semaines d'abus de confiance. M. Miranda a été cité par *The Gazette* soulignant que M. Corbeil travaillait aussi pour la Relève démocratique. Cela lui a valu une mise en demeure du parti de Mme Lalonde.

Jacques Hurtubise précise que le parti n'a fait que confier à l'imprimerie de M. Corbeil à Anjou l'impression de son matériel électoral. « On ne s'en cache pas, dit-il. C'est lui qui nous a fait le meilleur prix. »

Lieutenant-pompier à la Ville de Montréal, Luis Miranda, 42 ans, était le chef de la majorité à Anjou depuis trois ans grâce à un renversement d'alliances au conseil. Il mise donc sur son expérience et promet de maintenir à Anjou le plus bas taux de taxation dans l'Est par une gestion rigoureuse et des économies administratives supplémentaires de 500 000 \$ par année. Il compte également aménager un centre communautaire, culturel et sportif.

Employée d'une firme de courtage en assurances, Lise Lalonde, 55 ans, qui a tenté de se faire élire comme conseillère en 1993, promet de nommer un protecteur du citoyen et d'instaurer une politique d'« achat chez nous » de biens et services. Elle entend également ériger dans le parc Talcy, à l'aide de subventions gouvernementales, un réseau de pistes cyclables de 2,5 km pour les enfants.

1,76 \$ alors qu'on paye 1,48 \$. Où serait la logique ? » M. Miranda se défend aussi de préparer en douce l'adoption par le conseil d'une résolution partitionniste, comme le laissent entendre ses adversaires en soulignant que c'est la stratégie adoptée par Saint-Léonard il y a quelques jours. « Jamais », dit Luis Miranda.

Ce dernier ne cache cependant pas sa surprise devant l'intervention mardi du député provincial d'Anjou et ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, qui dans

un communiqué condamnant le geste de Saint-Léonard, s'est réjoui « de la prise de position d'un parti municipal de Ville d'Anjou, la Relève démocratique municipale, contre cette résolution adoptée par la ville voisine ».

Un communiqué qui a bien sûr fait très plaisir à Lise Lalonde et à Jacques Hurtubise, un organisateur dont les allégeances libérales sont connues de tous à Anjou.

Les deux partis se sont également querellés autour de l'affaire Corbeil. Quand Pierre Corbeil, un coordonnateur régional du Parti

La brasserie Molson accusée de transférer sa production d'une province à l'autre pour éliminer des emplois



Des travailleurs de la Molson lors d'une manifestation rue Notre-Dame, devant la brasserie. Dès la fin de leur quart de travail, les employés sont venus défendre le gagne-pain de 150 de leurs collègues mis à pied en août dernier et qui risquent de ne plus être rappelés.

DENIS ARCAD

« Les jobs, au Québec ! »

Voilà ce que scandaient les travailleurs de la Molson, hier soir, lors d'une manifestation rue Notre-Dame, devant la brasserie. Dès la fin de leur quart de travail, les employés sont venus défendre le gagne-pain de 150 de leurs collègues mis à pied en août dernier et qui risquent de ne plus être rappelés.

« Si Molson annonce demain que la production qu'on fait pour le marché américain est transférée en Ontario, cela voudrait dire que les 150 gars qui sont actuellement au chômage vont perdre tout espoir de maintenir leur lien d'emploi avec Molson », a dit Hughes Pelletier, président de la section locale 1999 des Teamsters, qui regroupe actuellement 1070 membres. Selon M. Pelletier, 15 % des 500 000 hectolitres sont produits annuellement à Montréal.

Le président de Molson pour le Québec, Rénald Doin, doit annoncer aujourd'hui le plan de redressement de l'entreprise, aux prises avec une concurrence de plus en plus forte. Les microbrasseries occupent maintenant 7,2 % du marché québécois et les exportateurs

américains, 6 %, affirme le syndicat.

« Molson a comme stratégie de réduire le nombre d'employés permanents, a dit M. Pelletier. Ils fonctionnent en mettant nos membres à pied assez longtemps pour qu'expire la période de rappel obligatoire, qui est de 78 semaines. Après, la compagnie réembauche ces employés comme occasionnels, et à un salaire horaire de 10 \$ ou 12 \$ au lieu des 23,85 \$ des permanents. »

M. Pelletier affirme que Molson « joue au yo-yo » entre les usines du Québec et de l'Ontario, les utilisant alternativement les unes contre les autres pour réduire son personnel. « Cet été, une partie de la production ontarienne a été transférée à Montréal, ce qui leur a permis de réduire les permanents ontariens. Maintenant, elle fait l'inverse et envoie en Ontario de la production québécoise. Nous avons déjà perdu l'équivalent de 100 000 hectolitres par année depuis l'été. Quand la période de rappel obligatoire sera expirée, Molson les reprendra comme occasionnels. »

Molson a deux usines en Ontario, Etobicoke et Barrie. M. Pelletier s'attend à ce que tout transfert de production additionnel vers

l'Ontario se fasse vers l'usine de Barrie : « Ils ont 45 % d'employés occasionnels, là-bas. Ça va leur coûter moins cher. »

Les employés de Molson ont aussi enjoint au ministre de l'Environnement, Paul Bégin, de signer un nouveau protocole sur le recyclage, qui imposerait aux brasseries américaines les mêmes obligations qu'aux producteurs canadiens. Selon M. Pelletier, l'« Entente Recycle » limite à 37,5 % l'usage des contenants d'aluminium de moins de 611 ml à utilisation unique. Le reste doit faire l'objet d'un système de récupération obligatoire par consigne.

« Les Américains n'aiment pas la récupération obligatoire, alors ils ont contourné la loi en introduisant des canettes d'aluminium de 1,18 ml, qui ne sont pas couvertes par la loi, dit M. Pelletier. Et les brasseries américaines ne récupèrent pas leurs bouteilles. »

Les syndiqués ont donc enjoint au ministre Bégin d'adopter une « Entente Recycle » qui engloberait tous les types de contenants : les contenants à utilisation unique seraient encore limités à 37,5 %, explique M. Pelletier, mais cette proportion engloberait toutes les canettes et bouteilles.

Les pugilistes s'observent chez Pepsi Cola

PAUL ROY

Le combat est jeune, les pugilistes s'observent.

Dans le coin droit : Pepsi. Dans le gauche : les 425 syndiqués de son usine du boulevard Thimens, à Saint-Laurent.

« La grève n'a pas deux semaines, souligne à *La Presse* Robert Bouvier, secrétaire trésorier du local 1999 du Syndicat des Teamsters (FTQ). Alors on préfère se servir du jab que du knock out punch. »

Piquets de grève devant l'usine, mais aussi devant des épiceries et des entrepôts de chaînes d'alimentation... « Une grève c'est graduel, explique Lionel Dorais, des Teamsters. Il faut changer sa stratégie tous les jours et y aller progressivement. »

— Donc, pas de campagne de boycottage ?

— La grève est encore jeune.

« Ça nous donnerait quoi de laver l'employeur ? demande Robert Bouvier. Ça pourrait être une arme à deux tranchants. »

Chez Pepsi, on ne baisse pas la garde. La production est stoppée à l'usine de Saint-Laurent, mais le Québec n'est pas prêt de manquer de Pepsi pour autant, affirme Sylvie Leroux, porte-parole de l'entreprise.

« Tout se déroule comme nous l'avions planifié, dit-elle. Les piquets ne nous gênent pas et nous avons pris des mesures pour que nos clients ne soient pas embêtés. Et nos cadres travaillent très fort. »

Le précieux liquide est acheminé à l'usine de Saint-Laurent par des « transporteurs interprovinciaux indépendants » à partir d'autres

usines, dont celle de Toronto. Il est déchargé par des cadres qui le transportent ensuite chez les épiceries, dépanneurs et autres clients.

Hier, les syndiqués disent avoir reçu une communication de leurs collègues de Toronto, également membres des Teamsters, leur annonçant que les travailleurs torontois ne feraient plus d'heures supplémentaires.

« Ça veut dire qu'ils vont pouvoir continuer à fournir leur marché, mais plus le nôtre », affirmait M. Bouvier.

L'information n'a toutefois pas semblé troubler la porte-parole de Pepsi. « Ça n'aura aucun impact », dit-elle.

Que serait un match de boxe sans un soupçon de guerre psychologique ?

Cela dit, les négociations se poursuivent, affirme Mme Leroux. « On garde espoir... »

« On a négocié lundi et, depuis, on attend », dit-on du côté syndical. Lionel Dorais signale que la compagnie a posté une quarantaine de gardes de sécurité autour de l'usine. « On est filmés sans arrêt », dit-il.

Les deux parties se disent capables de durer. « Nos gars reçoivent 200 \$ par semaine sur les piquets de grève, dit Robert Bouvier. Et c'est pas taxable. »

La grève a débuté le 18 octobre. Elle aura deux semaines demain. Un des principaux enjeux concerne l'octroi de la permanence à une cinquantaine d'employés à statut précaire, précise la FTQ.

Les syndiqués, qui travaillent 40 heures par semaine, gagnent en moyenne 23 \$ l'heure.

459\$ = 0\$

Le premier téléphone SCP numérique à 0\$

LES AVANTAGES DU PLAN AMIGO SCP NUMÉRIQUE :

- Téléphone SCP numérique Nokia 2160 inclus
- Identification d'appels
- 500 minutes d'appels durant le soir et les fins de semaines/mois incluses
- Tarification exacte
- Première minute entrante gratuite
- Facturation détaillée

***MISE EN SERVICE REQUISE SUR LE PLAN AMIGO NUMÉRIQUE CANTEL DE 36 MOIS.**

3595\$

MOIS

= 500 MINUTES D'APPELS DURANT LE SOIR ET LES FINS DE SEMAINE/MOIS

NOKIA
05042160 NOKIA 2160

CANTEL amigo
numérique

FUTURE SHOP

Disponibles dans tous nos magasins
Ventes corporatives: (514) 895-9582

*Exigences et spécifications: L'achat d'un cellulaire exige la mise en service d'un nouveau numéro de téléphone par une compagnie de téléphone cellulaire autorisée par Future Shop. Certains frais et restrictions peuvent être exigés par la compagnie de téléphone. Carte de crédit obligatoire. Le prix d'achat sera plus élevé de 200 \$ par rapport au prix en magasin si le cellulaire n'est pas mis en service. Les clients doivent demeurer sur le même réseau pendant 6 mois consécutifs. Tous les achats d'un cellulaire doivent être accompagnés d'une mise en service chez Future Shop. Des frais d'enregistrement et de mise en service seront exigés. Aucun fournisseur pour achat personnellement. Détails en magasin.

Grande vente du Renouveau!

15% à 50%* de rabais

Changez votre cuisine!

50% de rabais

Toutes les batteries de cuisine en acier inoxydable (Lagostina, Meyer et plus)

30% de rabais

Tous les articles de cuisson, couteaux Henckels et accessoires en bois

25% de rabais

Tous les services à dîner, couverts, verres et linge de table et de cuisine pour tous les jours

20% de rabais

Tous les services à dîner, couverts et verres sur pied en cristal pour grandes occasions

15% de rabais

Tous les gros électroménagers (KitchenAid, Maytag, Frigidaire, Viking, G.E. et plus)

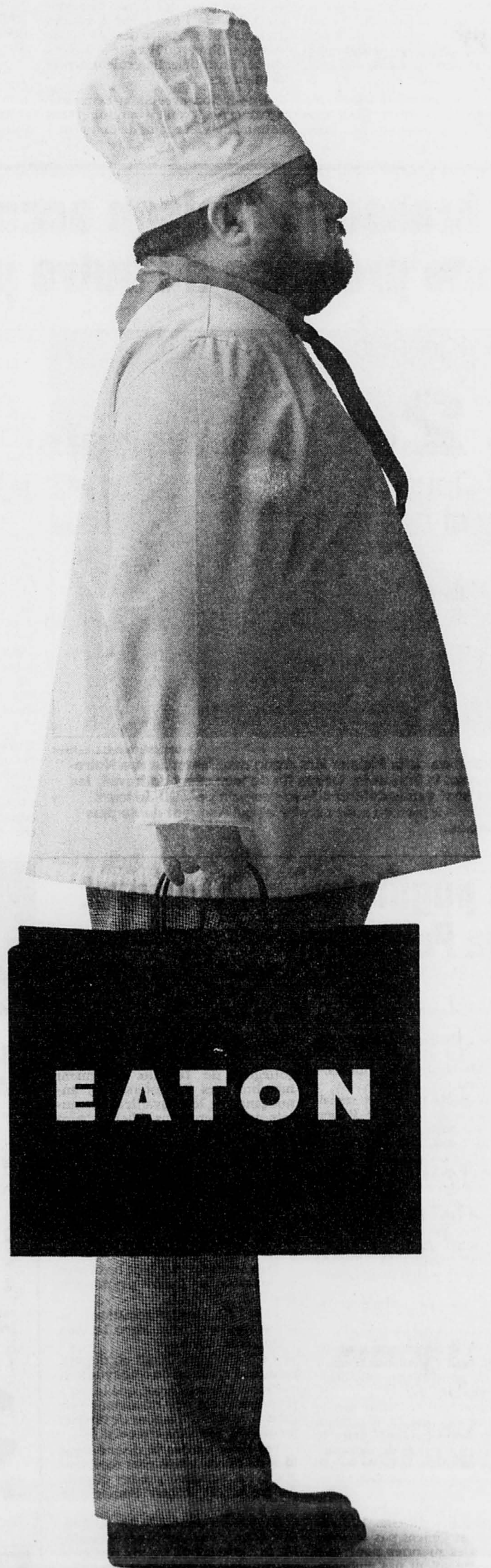
15% de rabais

Tous les meubles de salle à manger

3 jours seulement!

Jusqu'au 2 novembre.

**Les magasins ouvrent
dès 8 h 30 le samedi.**



Grande vente du Renouveau!

15% à 50%* de rabais

Changez votre décor!

20% de rabais

Tous les draps et articles de literie mode coordonnés

30% de rabais

Ens. matelas et sommier « Spinal Guard » King Koil

25% de rabais

Tous les protège-matelas, couettes et couvertures

50% de rabais

Tous les oreillers (sauf les paquets de 2)

15% de rabais

Tous les meubles de chambre à coucher et tapis

15% de rabais

Tous les téléviseurs, chaînes stéréo et magnétoscopes (Panasonic, Sony, JVC et plus)

15% de rabais

Tous les aspirateurs, humidificateurs et assainisseurs d'air

3 jours seulement!

Jusqu'au 2 novembre.

Les magasins ouvrent
dès 8 h 30 le samedi.



L'halloween à Salem



À la lueur d'une chandelle, visite guidée des principaux lieux reliés aux procès des sorcières de 1692. Premier arrêt : l'ancien hôtel de ville de Salem.

PHOTOS BERNARD BRAULT, La Presse



Pendant *Haunted Happenings*, les rues de Salem sont peuplées de personnages cauchemardesques...

Cauchemar dans la rue Principale



Les maisons hantées et les musées de cire de Salem sont peut-être de mauvais goût, mais ils sont capables d'inspirer une bonne vieille frousse aux visiteurs.



À Salem, pendant *Haunted Happenings*, on peut visiter la ville à bord d'un *Moby-Duck*, affreux véhicule amphibie, ou, de façon plus romantique, d'un carrosse.



Les policiers ont adopté la sorcière comme mascotte.



Au petit doigt d'une cartomancienne de Salem, on reconnaît l'étoile à cinq branches de la sorcellerie.



Richard Héту

collaboration spéciale
SALEM, Massachusetts

Une sorcière vêtue de noir, à cheval sur un balai, passant devant une grosse lune orange : à Salem, voilà une image omniprésente.

On la retrouve sur la citerne, à l'entrée de la ville. On la voit sur les voitures de police, sur les uniformes des équipes de sport, sur les sacs de croustilles d'une compagnie locale, bref, partout.

Salem a déjà nourri ses enfants grâce à son port sur l'Atlantique et ses manufactures de textile et de chaussures. Mais le déclin de ces industries a incité la ville de 38 000 habitants à se tourner vers le tourisme et à transformer les « sorcières » de Salem en mascottes.

Et depuis quelques années, *Haunted Happenings* est l'événement touristique le plus important de Salem. Le festival, qui ne durait qu'une journée à l'origine (il y a 15 ans), s'échelonne aujourd'hui sur 24 jours. Il attire 200 000 visiteurs et rapporte cinq millions.

Cette année, cependant, *Haunted Happenings* soulève une controverse importante. Certains natifs de Salem ont accusé les promoteurs du festival de dénaturer l'histoire de leur ville.

« Salem était autrefois synonyme de persécution, aujourd'hui elle est synonyme de commercialisation », dit Philip Lamy, un des coréalisateurs de *Witch City*, un documentaire sur « l'industrie des sorcières de Salem », présenté ces jours-ci dans une église de la ville.

Une ville « quétaine »

Le quotidien *USA Today* a repris les critiques des réalisateurs de *Witch City* dans un reportage publié à la une de son édition du 24 octobre dernier. Selon le journal à grand tirage, Salem, patrie de l'écrivain de *La Lettre écarlate*, Nathaniel Hawthorne, est devenue « une ville touristique quétaine, où les vendeurs de hot-dogs pullulent, de même que les musées de cire de deuxième ordre et les maisons hantées de pacotille. Et les boutiques. Les boutiques vendant de tout, de la cape de sorcier à 300 \$ aux potions magiques en passant par les T-shirts proclamant : Born-Again Pagan. »

Les critiques du *USA Today* et des réalisateurs de *Witch City* ont

été plutôt mal accueillies par les promoteurs de *Haunted Happenings*. Selon Mariellen Norris, directrice du bureau de tourisme de Salem, la raison d'être du festival n'a jamais été de commémorer les procès de 1692.

« Nous voulons célébrer l'halloween, dit Norris. Nous présentons un événement auquel tous les membres de la famille peuvent participer. »

Plus tôt ce mois-ci, Helen Gifford, directrice de la section municipale du quotidien *Salem Evening News*, a également reproché aux critiques de *Haunted Happenings* un manque d'humour. S'adressant aux lecteurs de son journal, Gifford a écrit : « Devrions-nous tous observer l'halloween à Salem en organisant des veillées au flambeau devant le Mémorial de 1692, en nous rappelant nos péchés ancestraux de fanatisme et d'intolérance ? »

Et puis la quétainerie n'est-elle pas américaine ?

Une sorcière mal aimée

Mais le débat sur le détournement de l'histoire de Salem ne fait pas seulement rage entre les critiques et les promoteurs de *Haunted Happenings*. Il touche également la petite communauté de sorciers de la région de Salem, qui compte environ 3000 membres.

« On reproche à certains adeptes de la sorcellerie d'être plus intéressés par l'argent que par leur religion », explique Philip Lamy, coréalisateur de *Witch City*, après un visionnement du documentaire.

Les réalisateurs de *Witch City* font le portrait d'une des sorcières les plus souvent critiquées, Laurie Cabot, une Californienne d'origine qui possède deux boutiques de sorcellerie à Salem, *Crow Haven Corner* et *A Witch Shoppe*. Pendant *Haunted Happenings*, les gens font la queue pour pouvoir y entrer et acheter, qui une amulette, qui une boule de cristal, qui une copie autographiée du dernier livre de Cabot, intitulé *The Witch in Every Woman* (*La sorcière dans chaque femme*).

« L'ironie, c'est qu'aucune des 19 personnes pendues pour sorcellerie en 1692 ne pratiquait la sorcellerie », dit Lamy. C'est un fait historique.

Une autre ironie, comme le démontre le profil des visiteurs de *Haunted Happenings*, c'est que l'halloween est devenue aussi populaire, sinon plus, chez les adultes que chez les enfants. La fête cadre bien dans cette culture « gothique » qui fleurit en Amérique du Nord, selon Mark Edmundson, professeur de littérature à l'Université de la Virginie.

Edmundson, en ce jour de l'halloween, publie un livre, intitulé *Nightmare on Main Street* (*Cauchemar dans la rue Principale*).

Une ordonnance oblige Radio-Canada à remettre des documents au tribunal

FRANÇOIS BERGER

Le président de la commission d'enquête sur la mort de deux Montagnais dans la région de Sept-Îles en 1977, Yvon Roberge, a ordonné hier à la société Radio-Canada et à ses journalistes de lui remettre des renseignements et des documents ayant servi à la préparation de deux reportages diffusés en 1996 à l'émission Enjeux. Ces reportages avaient entraîné l'ouverture d'une nouvelle enquête.

M. Roberge a cependant renoncé à exiger des journalistes leurs notes personnelles et il a aussi insisté sur sa volonté de « respecter le droit des journalistes de protéger leurs sources ». Radio-Canada et ses journalistes pourront invoquer la confidentialité garantie à leurs sources, a dit M. Roberge, mais ils devront alors s'en expliquer devant lui, à huis clos si nécessaire, précise-t-il dans son ordonnance. Dans ce cas, les documents litigieux seront déposés dans une enveloppe scellée.

Le juge à la retraite, qui préside la commission créée en mai, exige la liste de toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin aux émissions d'Enjeux sur la mort suspecte des deux Montagnais de la réserve de Malioténam. Il exige aussi le dépôt de tous les documents sonores et audiovisuels, y compris ceux qui n'ont pas été diffusés, de tous les enregistrements et des communications entourant ces reportages.

M. Roberge donne un délai de dix jours à la société d'État et à ses journalistes pour qu'ils lui fournissent les documents.

La direction de Radio-Canada s'est réjouie de ce que l'ordonnance ne réclame pas les

notes personnelles de ses journalistes et reconnaisse l'importance du respect des sources des journalistes. Elle s'est par ailleurs refusée à tout commentaire avant d'avoir fait connaître sa position à la commission.

Le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Michel C. Auger, a pour sa part qualifié d'« extrêmement préoccupante » la décision de M. Roberge, prise à la suite d'une requête du procureur de la commission appuyée par les avocats représentant diverses personnes et institutions devant la commission d'enquête.

« La tradition veut qu'on utilise tout autre moyen avant de convoquer les journalistes, cela étant une solution de dernier recours », a dit M. Auger. Or, a-t-il souligné, la commission Roberge vient de commencer son enquête; il ne s'agit donc pas d'un dernier recours. Cette décision pourrait jeter, selon lui, le discrédit sur les journalistes, puisqu'on pourrait les assimiler dorénavant à des « indicateurs de police ».

Les deux reportages diffusés à Enjeux en février et en avril 1996 avaient relancé les spéculations sur les circonstances ayant entouré la mort de Moïse Régis et Achille Volant, deux Montagnais de la réserve de Malioténam retrouvés sans vie en 1977, à une époque où les tensions étaient grandes entre les autochtones de la région et les agents de conservation de la faune. Une enquête du coroner menée en septembre 1977 avait conclu à la noyade accidentelle, mais des doutes avaient persisté et ont été exposés par l'émission de Radio-Canada.

ACHETEZ- LA!

Parce qu'il est faux de prétendre que vous devez enrichir votre propriétaire...

Devenez propriétaire et enrichissez-vous!

MAISON VENDU VENDRE

Pour connaître nos membres dans la région que vous recherchez téléphonez-nous au

354-8722 poste 122



2564212.a30

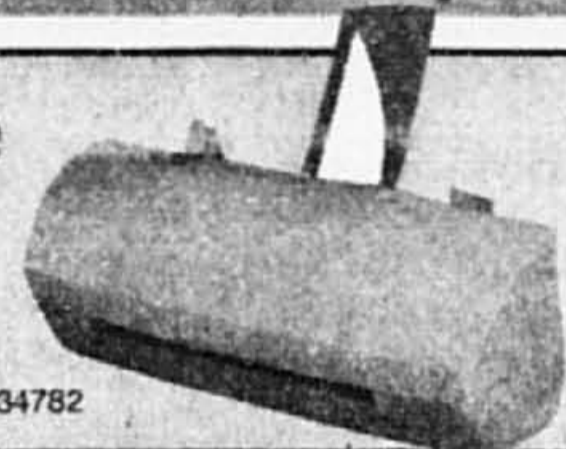
Au service des Canadiens depuis 1976

COMPUCENTRE®

Le meilleur choix à des bas prix garantis*

Tout est simple avec notre personnel qualifié et amical. La vente débute le 31 octobre 1997. Les prix sont en vigueur jusqu'au 9 novembre 1997 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Imprimante couleur Lexmark



Seulement 99 \$ à l'achat de n'importe quel ordinateur

Spéciaux à l'ouverture des portes

Quantités limitées - 1 par foyer

Disquettes Maxell Boîte de 12 disquettes **1¢**

Bloc d'alimentation Belkin **1¢**

IBM ou MAC **1¢**

Après rabais postal

Ordinateur multimédia de Compaq

Moniteur couleur 14 po et imprimante couleur inclus

Imprimante couleur Lexmark

Graphiques 64 bits Direct 3D • Lecture vidéo MPEG • PremierSound, haut-parleurs à ouverture UltraBass • Accès à Internet à une touche • Son ambiophonique théâtral VMax 3D JBL • Windows 95 • MS Works • MS Money • MS Bookshelf • MS Encarta 97 • Creative Writer II et autres

2147⁹⁷

Système complet

Ordinateur multimédia Presario de Compaq

Moniteur couleur 14 po inclus

Se marie bien à vos autres appareils électroniques

- Son PremierSound
- Mémoire vive XPress
- Graphiques XPress
- Architecture en Super rafale MediaGX • 133 MHz

RAM 24 Mo D.D. 2 Go CD-ROM 8X Modem/télé. 33,6

Épargnez 300 \$

Quantités limitées

Spécial à l'ouverture des portes **1199⁸⁸**

Numériseur couleur SnapScan de AGFA

AGFA

199⁹⁹

Après rabais postal

- Numériseur couleur 24 bits • 300 (H) x 600 (V) ppp, optique • 2400 (H) x 2400 (V) ppp, interpolation
- Carte SCSI incluse
- Logiciels inclus : DC PhotoImpact SE, OmniPage Ltd. ED. et DC Agfa Scanner

Bloc-notes multimédia Presario de Compaq

avec CD-ROM 14X

- Graphiques 128 bits ultra-rapides
- Batterie Smart NiMH améliorée à 40 %
- Son PremierSound
- Écran couleur CSTN de 12,1 po

Grand écran couleur CSTN de 12,1 po

Pentium 150 MHz Sync DRAM 16 Mo D.D. 1,4 Go CD-ROM 14X Modem/télé. 33,6

2797⁹⁷

Carte AWE64 Sound Blaster de Creative Labs

149⁸⁸

Synthèse de table d'ondes à 64 voix et technologie WaveGuide pour la lecture de musique la plus réaliste et la plus expressive qui soit.

Accélérateur vidéo Monster 3D avec 4 Mo de mémoire vive EDO

Accélération 3D éprouvée pour obtenir un rendement d'arcade avec votre PC. Plus de 6 jeux palpitants inclus.

299⁸⁸

Imprimante couleur Stylus 600 de Epson

Couleur, qualité photo à 1440 x 720 ppp

- Qualité laser à 1400 x 720 ppp (noir)
- Jusqu'à 6 ppm (noir); 4 ppm (couleur)
- Garantie de 2 ans

379⁸⁸

Après rabais postal

Système à 2 cartouches

CD-ROM 24X Creative Labs

Lit aussi des DC audio

- Lecteur interne • Windows 95
- Accès rapide aux données pour un chargement plus rapide des logiciels

159⁹⁹

Modem/télé. 56K interne avec voix

- Modem interne compatible X2
- Mains libres à duplexe intégral
- Se branche à une ligne téléphonique régulière

129⁹⁹

Après rabais postal

Jet d'encre couleur DeskJet 670C de HP

Print Shop Dlx III GRATUIT (valeur de 45 \$)

- Couleur intégrée, nul besoin d'échanger les cartouches
- Excellente qualité d'impression sur papier régulier
- Imprime jusqu'à 4 ppm (noir); 1,5 ppm (couleur)

Système à 2 cartouches **279⁸⁸**

Après rabais postal

Moniteur couleur numérique Panasync 15 po de Panasonic

- Pas de masque 0,27 mm • 1280 x 1024
- MAC/Win • Garantie limitée de 3 ans

399⁹⁹

Rabais de 50 \$

Moniteur couleur numérique 14 po de Sceptre

- SVGA 0,28 mm • 1024 x 768 non-entrelacé
- Commandes numériques • Conforme à EnergyStar • Surface antireflet

249⁸⁸

Disque dur pour stockage de données à la technologie de pointe de Fujitsu

Comporte une tête MR de 3^e génération et la technologie PR4ML pour plus de fiabilité.

2,11 Go **249⁸⁸**

Après rabais postal

Le meilleur choix de logiciels aux plus bas prix

<p>Lego Island</p> <p>DC WIN 95</p> <p>49⁹⁹</p>	<p>NHL 98</p> <p>Le jeu de hockey le plus brillant au monde.</p> <p>DC WIN 95</p> <p>54⁸⁸</p>	<p>Riven: The Sequel to Myst</p> <p>DC WIN 95</p> <p>69⁹⁹</p>
<p>World Book Encyclopedia 1998</p> <p>DC WIN 95</p> <p>99⁸⁸</p>	<p>Arnold Palmer Links LS 1998 Edition</p> <p>DC WIN 95</p> <p>49⁹⁹</p>	<p>Temüjin</p> <p>DC WIN 95</p> <p>64⁸⁸</p>

Mouse in a Box

Souris à 2 boutons

- Version série/PS/2
- Win 3.1/Win 95
- Garantie 5 ans

18⁹⁹

Après rabais postal du fabricant

Commande de jeu PC de Gravis

5⁹⁹

Après rabais postal du fabricant

Combine une commande de jeu et une manette de table au creux de votre main.

Passez au Compucentre le plus près - 52 établissements, partout au pays

COMPUCENTRE® Chez nous, tout est simple

- Région de Montréal
- Carrefour Laval
 - Centre Fairview
 - Galeries D'Anjou
 - Place Alexis-Nihon
 - Place Rosemère
 - Place Vertu
 - Promenades St-Bruno
 - Centre Rockland

Achetez en toute confiance chez COMPUCENTRE

bas-prix garantis*

Si vous achetez un produit chez Compucentre et que dans les 7 jours suivant cet achat un autre détaillant local annonce le même produit à un prix moindre, appelez-nous une copie de cette annonce et nous vous rembourserons la différence. S'applique aux nouveaux produits en stock seulement. La garantie ne s'applique pas aux quantités limitées, aux produits de démonstration ou aux produits uniques.

AUJOURD'HUI, NOUS REDÉFINISSONS L'EXPÉRIENCE DE PROPRIÉTÉ SUPRÊME.

La réduction des prix n'est qu'un début. Il vous faut une solution technologique qui répond aux exigences de votre entreprise. Un matériel de pointe et fiable. Une livraison prévisible et rapide. Sans oublier le service et le soutien. Maintenant, grâce à nos revendeurs et à notre nouveau mode de gestion, nous serons en mesure de vous offrir tout cela. Parce que nous voulons que l'expérience de propriété d'un produit Compaq soit la meilleure sur toute la ligne. Un point c'est tout.

Le plus grand fabricant de micro-ordinateurs au monde
AIMERAIT APPORTER UNE AMÉLIORATION
spectaculaire à votre expérience de propriété.

UN COÛT RÉDUIT, AVANT ET APRÈS L'ACHAT. Nous vous présentons un mode de gestion nouveau et plus efficace appelé « Fabrication sur commande ». C'est pourquoi nous avons réduit nos prix – de beaucoup – à commencer par ceux de nos micro-ordinateurs de bureau. Il va sans dire que les coûts initiaux ne sont qu'un des nombreux aspects à considérer. Surtout si l'on sait que jusqu'à 85 % des coûts des micro-ordinateurs surviennent après l'achat initial. C'est pourquoi il vous plaira également de savoir que Compaq jouit d'une réputation de longue date en matière de qualité, de fiabilité et d'innovation. Sans compter le service et le soutien. Ajoutez à cela l'aide d'un revendeur de Compaq, et vous avez l'assurance d'une compatibilité totale et d'une installation dans les règles de l'art. Le résultat est simple : *le coût total de propriété le plus bas possible.*

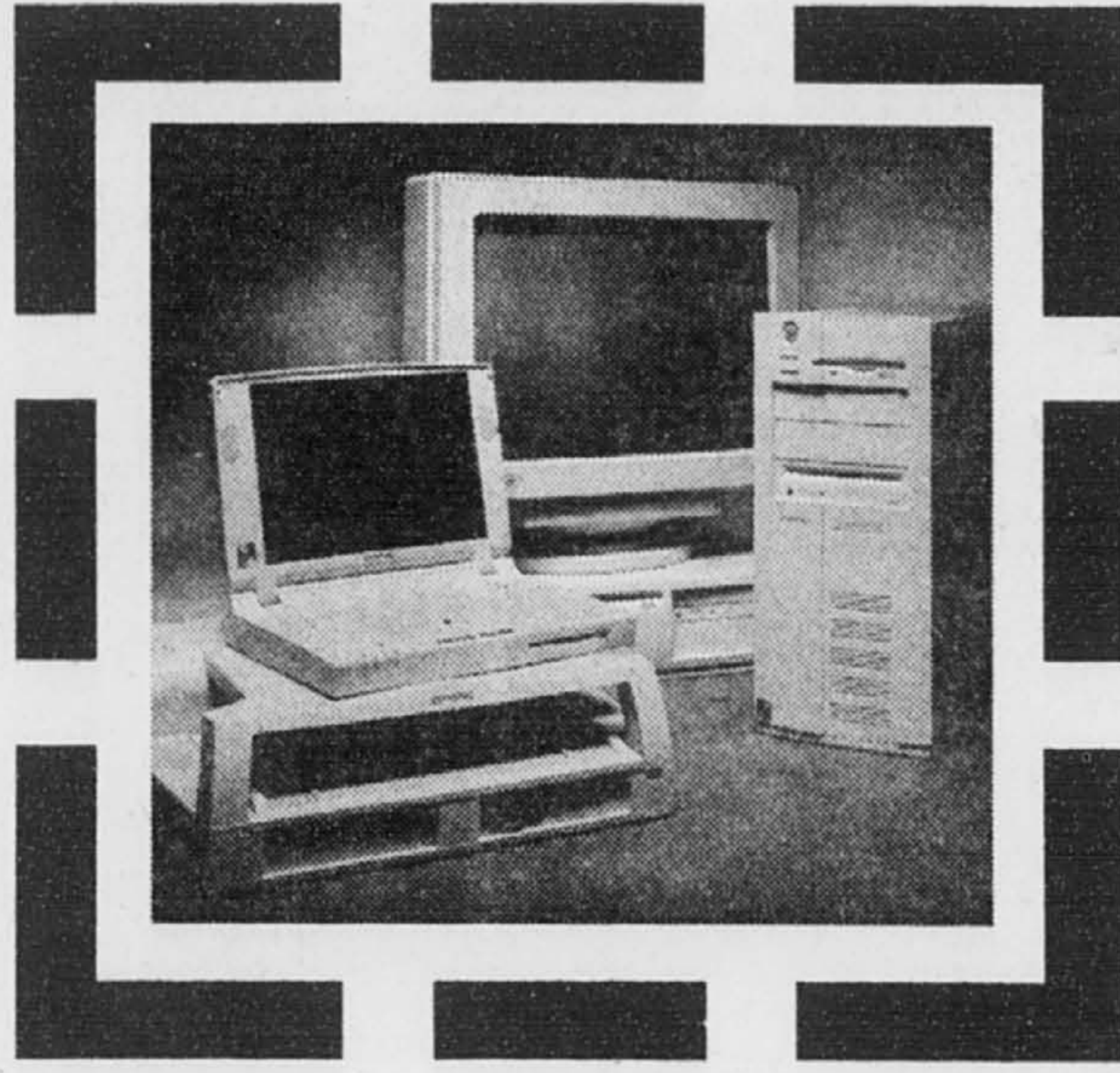
DES SOLUTIONS ADAPTÉES À VOTRE ENTREPRISE. Une solution technologique doit être aussi unique que l'entreprise pour laquelle elle est conçue. Grâce à l'expertise d'un revendeur de Compaq, vous obtiendrez une solution optimale personnalisée selon les besoins de votre entreprise. En commençant par nos micro-ordinateurs de bureau, nous faisons en sorte que nos revendeurs puissent vous fournir plus facilement des micro-ordinateurs Compaq adaptés à votre solution. Dans les mois à venir, tous nos produits – depuis les blocs-notes jusqu'aux postes de travail – seront fabriqués sur commande. Ainsi, vous ne paierez que pour ce dont vous avez besoin. LE MICRO-ORDINATEUR QUE VOUS DEMANDEZ, QUAND VOUS LE VOULEZ.

De nos jours, les entreprises évoluent si rapidement qu'il n'y a tout simplement pas une minute à perdre. Grâce à notre nouveau processus de Fabrication sur commande, non seulement vous obtiendrez plus rapidement le produit demandé, mais vous saurez aussi à quel moment vous le recevrez. UNE CHOSE NE CHANGERA JAMAIS. Chez Compaq, une chose ne changera jamais : notre engagement envers vous, notre client. C'est pourquoi nous augmentons la taille de l'organisation de notre force de vente tout en renforçant notre partenariat avec les revendeurs de Compaq. Ainsi, nous nous assurons que vous obtenez la solution, le service et l'expertise dont vous avez besoin. Parce qu'en fin de compte, nous voulons que les clients de Compaq soient les plus satisfaits. Ce qui est excellent, tant pour votre entreprise que pour la nôtre. Et tout cela devrait amener sur tous les visages un grand sourire de satisfaction. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler au 1 800 567-1616 ou visitez notre site Web à l'adresse www.compaq.ca



COMPAQ

Analysés de bons et pas le futur vous attend.



C'est le temps ou jamais d'acheter un Compaq. ☞

Vous est-il déjà arrivé de reporter un achat dans l'attente de l'aubaine parfaite? Du 6 octobre au 31 décembre 1997, Compaq propose trois offres sensationnelles qui ne sauraient mieux correspondre à la conception qu'on se fait du nirvana. Par exemple, à l'achat d'un bloc-notes Armada 7700, nous offrons une station d'accueil ArmadaStation gratuite (valeur approximative : 1300 \$) qui permet de transformer le bloc-notes en ordinateur de bureau. ☞ Ou encore, si vous exigez un poste de travail puissant et performant, à l'achat de tout poste Professional

Workstation de Compaq, vous obtiendrez un rabais de 750 \$ sur le premier écran Trinitron le 21 po de l'industrie, le P110. ☞ Enfin, ceux qui recherchent la technologie d'un serveur à prix abordable pourront acheter un serveur ProSignia 200 avec un disque dur de 4,3 Go ou 9,1 Go et obtenir une remise de 350 \$. Grâce à ces offres, Compaq vous rend plus accessible une technologie innovatrice intégrant des processeurs Pentium® d'Intel. ☞ Pour atteindre le nirvana, appelez au 1 800 567-1616, visitez notre site Web au www.compaq.ca ou communiquez avec votre revendeur agréé de Compaq.

COMPAQ

| Amateurs de bons-rabais, le Nirvana vous attend. |

Nuit d'horreur chez Harvey's : la survivante identifie l'agresseur

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Plaquée au sol, le visage complètement masqué de large papier collant, Annie Pelletier a vécu une scène cauchemardesque l'automne dernier, en tombant entre les griffes de trois voleurs qui ont dévalisé le restaurant Harvey's du quartier Côte-des-Neiges et tué deux employés de 32 et 44 ans.

Selon la jeune femme de 21 ans, c'est Sy Tuan Tran — un bon ami de son gérant qu'elle avait vu « des centaines de fois » — qui l'a attachée et lui a enrubanné la tête, avant de lui enfoncer son couteau dans le cuir chevelu et de lui trancher la gorge à moitié en disant : « Ne t'en fais pas Annie, ça va aller... » La jeune superviseure rapporte qu'elle venait de suivre l'ex-employé du restaurant au sous-sol, mais n'avait pas réussi à ouvrir un petit coffre-fort pouvant contenir quelque 15 000 \$.

Tran, dont l'enquête préliminaire débutait hier, se serait d'abord laissé berner, laissant la victime baigner dans son sang en croyant qu'elle était morte. Une fois le prévenu de 20 ans disparu, Mme Pelletier tente de s'enfermer dans un bureau pour alerter la police. Mais Tran et ses deux acolytes, des mineurs, reviennent au sous-sol sur les entrefaites, dit-elle. Ils défoncent la porte bien qu'elle s'y appuie de toutes ses forces, coupent le fil du téléphone et enfoncent un couteau dans le dos de leur victime.

Mme Pelletier s'évanouit et se trouve dans un état semi-comateux lorsque ses collègues du matin la retrouvent. L'épisode lui vaudra d'ailleurs plusieurs opérations, un mois à l'hôpital, plus quatre mois dans un institut de réadaptation. Visiblement marquée par cette nuit horrifiante, elle s'exprime et se déplace toujours avec lenteur, six mois après avoir retrouvé les siens.

Comment les trois voleurs ont-ils pénétré dans le restaurant ? Selon Mme Pelletier, c'est en quittant le travail, vers 2 h, que les trois employés du Harvey's sont arrivés nez à nez avec leurs agresseurs. Ces derniers les auraient aussitôt poussés à l'intérieur en leur tenant chacun un couteau sur la gorge : une petite lame dans le cas de la jeune femme, mais de véritables machettes dans le cas de ses collègues, Guy Desmarais et Robert Pinto, assassinés cette nuit-là. La survivante assure avoir vite reconnu la voix et le visage de Tran — qui lui avait jadis été présenté par son gérant sous le nom de « Christopher » — malgré ses deux foulards.

Il faut dire que Mme Pelletier voyait le jeune homme chaque fois qu'il venait au Harvey's visiter son gérant (qui y travaille toujours), soit environ trois fois par semaine. À quelques reprises, elle s'est même retrouvée dans la même voiture que lui, dit-elle. Lors de ces rencontres, elle aurait appris qu'il a étudié en France et vécu à Toronto, qu'il s'entendait mal avec son père et qu'il manquait d'argent.

En début de journée hier, un expert a rapporté pour sa part qu'il avait retrouvé les empreintes de Tran sur un sac de plastique blanc laissé dans l'escalier menant au sous-sol du restaurant.

L'enquête se poursuit aujourd'hui.



A. Gold

LE MANTEAU D'HIVER
Seulement **199\$**
Vendu ord. 265\$

Manteau d'hiver imperméable à doublure amovible; en 4 couleurs.

960, Ste-Catherine O. • La Place Vertu • Les Promenades Saint-Bruno • Galeries d'Anjou • Centre Rockland • Mail Champlain Brossard • Carrefour Laval • Fairview Pte-Claire • No. 11, rue York, Ottawa • Place Ste-Foy, Québec

Quand vous allez au dépanneur...



Vous êtes si pressé que vous êtes parti sans vous habiller... la commère du quartier avait l'air contente de vous voir!



Vous avez oublié votre portefeuille à la maison, alors, on vous demande d'oublier votre franchise!

il y a des choses qui tournent mal...



Le client devant vous a brisé le dernier sac de croustilles à l'ail, vos préférées. Aie! Aie! Aie!



Vous avez surpris votre chat fraternisant avec une mouffette dans la cour du dépanneur.

mais au moins une qui tourne rond!



Voici la nouvelle Sienna de Toyota... Une mini-fourgonnette bien équipée, à compter de 25 628 \$*.

C'est incroyable comme il peut nous arriver des embêtements dès que nous sortons notre petit monde. Si seulement tout pouvait aller aussi bien que la Sienna... C'est sans doute grâce à la qualité et à la fiabilité légendaires des produits Toyota. Tous les modèles offrent la traction avant, un climatiseur, un système ABS et un moteur V6 de 194 ch tandis que la deuxième portière coulissante est proposée en option. Votre concessionnaire a hâte de vous la montrer. Venez avec votre famille!

1 888 TOYOTA-8

LA QUALITÉ, C'EST LA LIBERTÉ.



www.toyota.ca

*Prix de la Sienna XLE 1998 de Toyota (GF19CS-A). Modèle Sienna XLE, peint avec équipement en option. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Transport, préparation, immatriculation, assurances et taxes en plus.

Grande vente du Renouveau!

25%* de rabais

Changez votre garde-robe!

25% de rabais

Tous les molletons pour hommes et femmes
et les ensembles en molleton pour enfants

25% de rabais

Tous les pantalons[†] tout-aller pour hommes,
femmes et enfants (sauf en denim)

25% de rabais

Tous les chandails en chenille et laine de
mérinos pour hommes et femmes

25% de rabais

Tous les peignoirs, pyjamas et vêtements
de nuit pour hommes, femmes et enfants

25% de rabais

Toutes les robes pour femmes et filles

25% de rabais

Tous les vêtements de sport pour hommes
et femmes (Nike, Adidas, Reebok et plus)

25% de rabais

Tous les collants pour femmes et filles

25% de rabais

Toutes les blouses pour femmes et les
chemises sport pour hommes

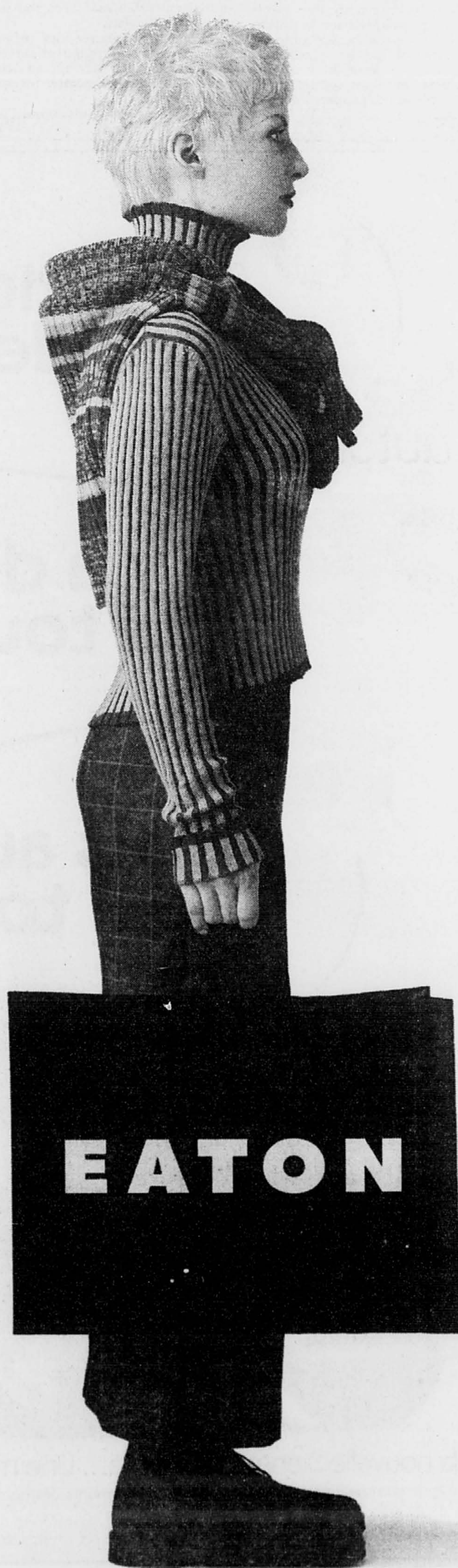
25% de rabais

Sélection de chaussures et sacs à main
pour femmes

3 jours seulement!

Jusqu'au 2 novembre.

**Les magasins ouvrent
dès 8 h 30 le samedi.**



Grande vente du Renouveau!

50%* de rabais

Changez de look!

Jusqu'à

50% de rabais

Liquidation mode
designer féminine
d'automne

25% de rabais

sur mode designer
masculine aussi!

Choix de griffes telles que
Jones New York, Liz Claiborne,
Tommy Hilfiger, Polo Ralph
Lauren, Emma James et plus.

3 jours seulement!

Jusqu'au 2 novembre.

**Les magasins ouvrent
dès 8h30 le samedi.**



Rive-Sud

Le conseil de Kahnawake met le holà au projet d'ADM

MARC THIBODEAU

En réponse à la grogne manifestée par plusieurs membres de la communauté, le conseil de bande de Kahnawake a décidé hier de mettre le holà, temporairement, au projet d'Archer Daniels Midland (ADM) d'ériger dans la réserve mohawk un centre de transformation et de distribution des produits céréaliers.

Le porte-parole du conseil de bande, Don Patrick Martin, a expliqué, lors du passage de *La Presse* en matinée, que le projet de 12 millions de dollars n'ira pas de l'avant tant que le conseil de bande n'aura pas recueilli de « preuves suffisantes » que la communauté est favorable au projet, jugé « crucial » pour le développement économique de la réserve.

« Pour l'instant, nous n'avons

entendu que les opposants. ADM a toujours dit qu'elle ne s'installerait pas où elle n'est pas bienvenue », indique M. Martin.

Le conseil de bande a signé en avril une entente de principe avec la multinationale, qui s'implanterait à la pointe nord-est de la réserve, près de la Voie maritime du Saint-Laurent, sur un terrain de 16 acres. Elle devrait verser 500 000 \$ la première année au conseil, et

plus de 220 000 \$ chaque année par la suite, pour utiliser le terrain, qui serait loué pour une période de 50 ans.

L'initiative suscite la colère à la Kahnawake Survival School, adjacente au terrain où souhaite s'implanter ADM. Élèves et administrateurs craignent l'impact environnemental du nouveau centre, notamment au niveau de la circulation, du bruit et de l'émission de poussière.

« Les élèves ont été les premiers à s'opposer au projet. Mais cette opposition s'est depuis élargie à toute la communauté. C'est notamment devenu une question de territoire », dit le directeur de l'école, Russel Curotte.

Deux marches de protestation ont eu lieu au cours des dernières semaines. Une pétition circule dans

le village de Kahnawake, où plusieurs affiches et graffitis hostiles au projet sont visibles.

Un noyau de traditionalistes a par ailleurs érigé la semaine dernière une « résidence » de fortune à proximité des terrains convoités par ADM, qui a commencé à les réaménager. « Nous resterons tant que la compagnie ne partira pas », a déclaré hier l'un des occupants de la résidence, Stuart Myiow, qui accuse le grand chef du conseil de bande, Joe Norton, de vouloir brader les terres ancestrales.

Don Patrick Martin estime que les inquiétudes de la population ne sont pas fondées. « L'émotion rend aveugle », dit-il.

L'étude d'évaluation environnementale chapeautée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord indique que les répercussions

environnementales du projet sont à peu près « nulles », dit le porte-parole du conseil de bande.

La question de la terre, dit-il, n'est pas non plus pertinente puisqu'ADM veut s'implanter dans une section de la réserve destinée aux activités industrielles.

Les résidents en faveur du projet se sont tenus cois jusqu'ici parce qu'ils craignent, conclut M. Martin, de froisser les traditionalistes au cœur de la contestation contre la compagnie, qui n'a pas rappelé *La Presse*.

« Je ne vois pas à qui le conseil de bande fait référence lorsqu'il affirme qu'il a des appuis dans la communauté. Je ne connais personne qui est en faveur du projet, sauf peut-être quelques résidents qui espèrent obtenir un emploi », affirme M. Curotte.

MONT-SAINT-HILAIRE

Le Comité de l'érablière entre en action

MARTHA GAGNON

Un comité de citoyens de Mont-Saint-Hilaire a adressé hier une mise en demeure à la Ville lui demandant de résilier le contrat permettant la création d'un centre d'interprétation de la culture amérindienne dans une ancienne érablière.

Les citoyens opposés au projet viennent de mettre sur pied le Comité de l'érablière, deux jours après que la Ville eut tenu un point de presse pour dévoiler les plans préliminaires du musée que veut construire la Fondation Ushket-André Michel.

Le comité, par l'intermédiaire du bureau d'avocats Poupart et Poupart, demande à la Ville d'interdire toute modification, transformation ou démolition à l'ancienne érablière Cardinal.

Selon Me Armand Poupart fils, le « contrat est contraire à l'ordre public puisque le projet de centre d'interprétation de la culture amérindienne n'est pas autorisé par le règlement de zonage actuel et rien ne permet de croire qu'il sera autorisé dans un avenir prévisible ».

Le comité se plaint du fait que la Ville cède à la Fondation pour la somme nominale de 1 \$ par année pendant 49 ans, un terrain qu'elle a acquis pour plus de 800 000 \$. D'après l'avocat, le bail emphytéotique présente aussi des lacunes. « Il n'y a pas de véritable emphytéotique au sens du Code civil. Il s'agit plutôt d'une aliénation à titre gratuit prohibée par la Loi sur les cités et villes. Le promoteur ne s'engage pas à faire des constructions ou ouvrages qui augmenteraient la valeur de l'immeuble d'une façon durable. »

Lundi, la Fondation Ushket a donné un point de presse auquel participaient des représentants du milieu politique, touristique, culturel et des affaires qui appuient le projet. Le gouvernement du Québec s'est déjà engagé à verser d'importantes subventions.

« Nous pensons que la Ville est allée trop vite, explique André Prud'homme, l'un des membres du comité. Nous tenons à la conservation de ce parc et nous formulons des objections qui méritent une analyse sérieuse de la part de l'administration. »

Au moment où *La Presse* a pris connaissance de la mise en demeure, il était trop tard pour obtenir des commentaires de la Ville. Par ailleurs, la Fondation Ushket doit tenir une assemblée d'information à l'intention de la population le 12 novembre pour exposer son projet et répondre aux critiques et interrogations.



Gaétan Delisle a reçu une médaille pour souligner ses 25 ans de service lors d'une cérémonie présidée par Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec.

Suspendu durant plus d'un an... puis décoré

MARTHA GAGNON

Après les blâmes, les honneurs pour le président de l'Association des membres de la police montée du Québec.

Suspendu de la GRC durant plus d'un an pour avoir enfreint le code de déontologie, Gaétan Delisle a finalement reçu hier du lieutenant-gouverneur du Québec une médaille pour souligner ses 25 années de « service méritoire ».

« Il y a trois ans, la direction avait refusé que je sois honoré, explique le sergent à l'état-major. C'est donc un honneur... rétroactif. Cette médaille fait particulièrement plaisir à ma famille, qui a vécu des moments difficiles à la suite de ma suspension sans solde. C'est une médaille durement gagnée. »

Une médaille qui ne l'empêchera

toutefois pas de continuer à se battre pour défendre les droits de ses membres. « Je n'ai pas l'intention d'abandonner mes recours devant le tribunal », dit-il.

Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, a présidé la cérémonie d'honneur au quartier général de la Gendarmerie royale du Canada à Westmount.

En 1995, Gaétan Delisle a été suspendu de la GRC pour avoir enfreint le code de déontologie en décidant de se présenter à la mairie de la petite municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu où il a été élu, mais a dû démissionner pour cette raison avant la fin de son mandat.

La GRC interdit à ses membres de se présenter aux élections municipales, provinciales ou fédérales. « Un règlement désuet », selon M. Delisle. Avec l'appui de son asso-

ciation, il conteste le fameux Règlement 57 qui, dit-il, contrevient à la Charte des droits et libertés. Le dossier est actuellement devant la Cour supérieure qui a récemment rejeté les requêtes préliminaires de la GRC visant à mettre fin aux procédures.

M. Delisle considère toujours que sa suspension était injustifiée. « C'est le tribunal qui décidera si j'ai raison ou non, précise-t-il. Un autre membre de la GRC de la Colombie-Britannique s'est présenté aux dernières élections fédérales. Il a été défait, mais n'a pas été suspendu pour avoir été candidat. Dans mon cas, on s'est montré particulièrement rigide sans doute en raison du poste de leader syndical que j'occupe depuis plusieurs années. C'est ce poste plus que la mairie qui était visé. »

En juin dernier, M. Delisle a dé-

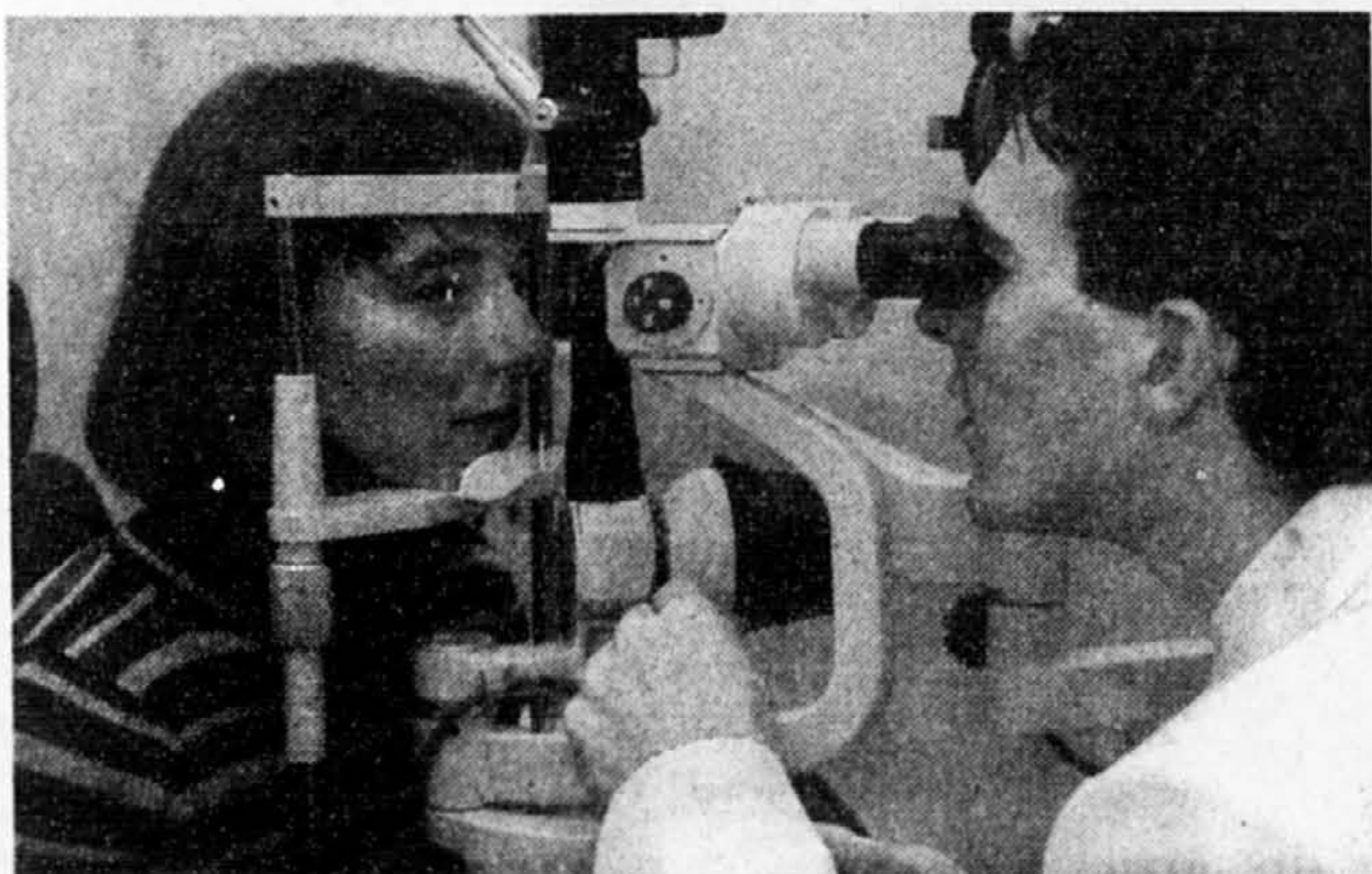
laissé son poste de maire à temps partiel pour être réintégré à la GRC. Il a depuis reçu un chèque de compensation pour le salaire non versé durant les 18 mois de suspension. Il a toujours soutenu que les fonctions administratives qu'il occupe à la GRC n'étaient pas en conflit d'intérêts avec celles de la mairie.

L'autre dossier que défend M. Delisle depuis des années est le droit à la syndicalisation pour les agents de la GRC. « La Cour suprême a accepté d'entendre la cause, souligne-t-il. Nous en sommes à l'étape cruciale. »

M. Delisle ajoute que les agents réclament actuellement une hausse salariale de 10 % en janvier pour diminuer l'écart avec les autres corps policiers. « Nous sommes les seuls à avoir subi un gel des salaires », dit-il.

700 optométristes en Colloque

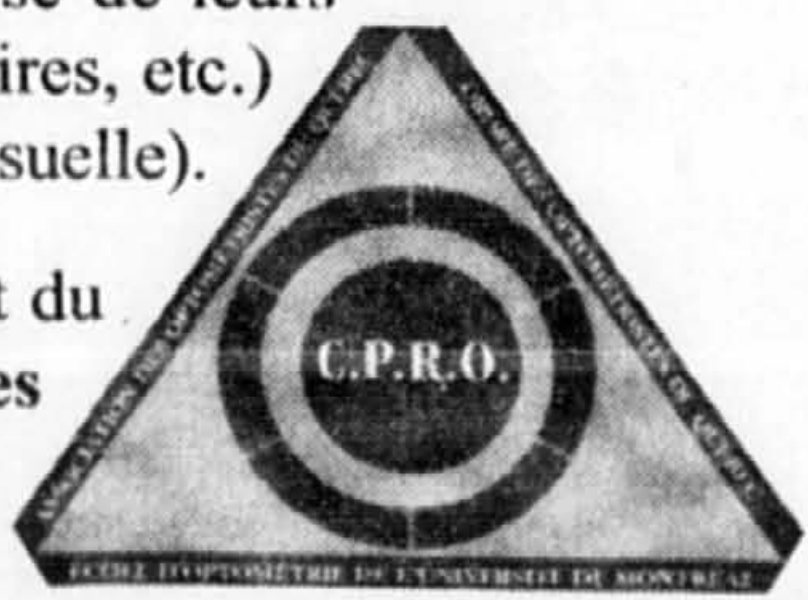
Le Palais des Congrès de Montréal accueille, les 31 octobre, 1er et 2 novembre, près de 700 optométristes dont une centaine du reste du Canada et des États-Unis dans le cadre du COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA LENTILLE DE CONTACT ET LE SEGMENT ANTERIEUR organisé par le Centre de perfectionnement et de référence en optométrie.



Cet événement, ouvert également aux médecins ophtalmologistes, rassemblera toute l'industrie ophtalmique québécoise pendant près de trois (3) jours et, au gré des conférences scientifiques, fera place à un vaste Salon de la Vision où plus de 120 kiosques attendent les professionnels du domaine.

Les optométristes, rappelons-le, sont les professionnels des yeux et de la vision à consulter annuellement; ils oeuvrent en première ligne et se spécialisent dans l'examen des yeux, l'analyse de leurs fonctions, le dépistage de maladies oculaires (glaucome, cataracte, infections oculaires, etc.) Ils offrent des traitements par lunettes, lentilles de contact et orthoptique (rééducation visuelle).

Les organismes optométriques sont d'ailleurs en pourparlers avec le Gouvernement du Québec pour que la prescription et l'utilisation de médicaments pour traiter des maladies oculaires soient autorisés aux optométristes, tout comme cela se fait dans les 50 états américains ainsi que dans 3 provinces canadiennes.



la minute

Montréal/Trois-Rivières

Voir détails sur notre page publicitaire.

Laval / Laurentides / Lanaudière



Un homme scaphandre de la SQ s'approche de la voiture piégée après qu'un robot eut fait sauter un colis suspect contenant des fusées routières reliées à un fil.

PHOTO PASCALE DEL BOCCIO collaboration spéciale

Fausse bombe sous la voiture d'un agent de sécurité

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La police de Laval n'avait pas fini, hier soir, de valider toutes les informations transmises par un agent de sécurité, relativement à ce qui semblait être une bombe découverte sous son véhicule, en début de journée.

« Nous sommes encore à l'interroger et il est difficile pour nous d'en dire plus pour le moment », a déclaré en fin de soirée hier un officier de la sûreté municipale de Laval.

L'homme, âgé de 25 ans, affirme avoir aperçu sous son véhicule à 4 h 10, une boîte et des fils qui dé-

passaient. Le véhicule était en stationnement en face du 334, boulevard Dagenais, à l'intersection du boulevard René-Laennec, dans le quartier Vimont.

Ne voulant prendre aucun risque, les policiers lavallois ont fait appel aux artificiers de la Sûreté du Québec et fait évacuer 25 personnes. Les spécialistes ont envoyé un robot près du véhicule pour faire exploser la boîte qui ne contenait en réalité que des fusées routières reliées à un fil.

L'agent de sécurité, employé d'une firme privée, travaille dans le secteur du bloc cellulaire du palais de justice de Montréal où est gardé

le délateur Aimé Simard. Il prétend avoir reçu des menaces de la part d'individus qui voulaient connaître les allées et venues de Simard.

L'homme a dit aux policiers lavallois que le paquet découvert sous son véhicule était sans aucun doute un avertissement de la part de ces individus.

Vendredi dernier, alors que débutait l'enquête préliminaire de cinq motards accusés de meurtre, les artificiers de la police de la CUM sont intervenus à la suite d'un appel à la bombe au palais de justice de Montréal. Rien n'avait été trouvé.

L'hôpital régional divise le sud de Lanaudière

ISABELLE HACHEY

Le gouvernement du Québec déboursera des millions pour acquérir un terrain à Lachenaie et pour y aménager les infrastructures du futur hôpital régional du sud de Lanaudière, alors qu'un terrain semblable, situé à moins d'un kilomètre, ne lui aurait pas coûté un sou.

C'est du moins ce que soutient le maire de Charlemagne, René Després, qui déplore le rejet du terrain offert par sa municipalité à la région régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

« Cela va coûter cinq ou six millions de plus pour acheter le terrain de Lachenaie, alors que nous offrons un terrain gratuit et que nous proposons de partager les en-lieu de taxes avec les autres municipalités », dit-il.

En juillet, après plus d'un an d'études et de débats, Québec a tranché : c'est Lachenaie qui accueillera l'hôpital régional, une promesse de l'ancien premier ministre et député de L'Assomption, Jacques Parizeau.

L'hôpital sera construit sur un terrain isolé, à l'ouest de l'autoroute 640. Mais de l'autre côté de l'autoroute, juste en face, la Ville de Charlemagne offrait un terrain disposant de toutes les infrastructures requises par l'hôpital.

« Pourquoi payer des millions de plus, dans le contexte actuel ? » demande le maire Després. Réponse de la région de Lanaudière : le terrain de Charlemagne n'était tout simplement pas adéquat. Une étude comparative réalisée par l'ingénieur Salem Aliche et par l'architecte Kathleen Laliberté pour le compte du ministère de la Santé souligne notamment que l'accès à l'hôpital serait « complexe » à Charlemagne. « On est condamné à faire des contournements sur au moins trois kilomètres avant d'atteindre le terrain », note le rapport.

Le bruit, la « qualité visuelle médiocre », l'odeur provenant du terrain d'enfouissement voisin et l'expropriation de quelques rési-

dants évoqués dans le rapport ne plaident pas non plus en faveur de Charlemagne.

« Si ce terrain a été refusé, c'est que nous avions de bonnes raisons. Nous ne sommes pas obligés d'accepter des cadeaux, dit le directeur général de la région de Lanaudière, Raynald Bergeron. Il faut faire une planification projetée dans l'avenir. »

L'administration municipale de Charlemagne ne doute pas de la bonne foi de la région dans cette évaluation, mais rejette la presque totalité des points négatifs soulevés dans le rapport, estimant qu'ils semblent révéler un « parti pris » pour Lachenaie.

« Nous trouvons certains arguments stupides, comme ce « corridor aérien » supposément emprunté par les goélands au-dessus de notre terrain », dit le directeur des services techniques de Charlemagne, Jean Goulet.

« Pour nous, ce n'est pas significatif. Nous n'avons pas fait notre choix sur la base de la gratuité, mais plutôt de la qualité. »

M. Bergeron estime que le véritable débat se situe plutôt du côté des en-lieu de taxes, qui constituent souvent des enjeux de taille pour les petites municipalités. Le maire Després estime pourtant que le gouvernement paiera environ trois millions pour le terrain de Lachenaie, deux millions pour l'aménagement d'infrastructures et un million pour l'agrandissement de l'usine de filtration des eaux de Repentigny, qui alimente Lachenaie en eau potable — Charlemagne est alimentée par la Ville de Montréal.

Le directeur général de Lachenaie, Denis Lévesque, affirme qu'il est trop tôt pour dévoiler les coûts de l'établissement de l'hôpital à Lachenaie, mais il souligne que la Ville s'est engagée à fournir les infrastructures nécessaires. Selon lui, l'heure n'est plus aux chicanes. « Mieux vaut concentrer nos efforts et ne pas retarder la construction d'un établissement majeur. »

Laval : liste électorale incomplète, soutient Marie-Josée Bonin

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Marie-Josée Bonin se dit très inquiète, non pas à cause des résultats des élections, de dimanche, car elle se dit encore confiante de l'emporter, mais parce qu'il manque 20 000 noms sur la liste électorale de Laval et que malgré de nombreuses démarches, il a été impossible d'y apporter des modifications.

La candidate à la mairie d'Option Laval a expliqué hier que c'est la liste électorale du référendum de 1995 qui est utilisée pour les élections municipales et qu'on y retrouve beaucoup de failles. « Ce n'est pas une « menterie » que je raconte. Un de mes représentants m'a informée qu'un mort avait voté lors du vote par anticipation. On m'a aussi avisé qu'à la suite d'un divorce, un homme avait démenagé, et on a non seulement enlevé son nom de la liste, mais également ceux de toute sa famille, qui demeure pourtant toujours au même endroit », a expliqué Mme Bonin.

Elle a ajouté que des conseillers juridiques de sa formation avaient avisé le bureau du Directeur général des élections de ces faits, mais que rien n'avait été modifié. « Je peux vous dire que nos avocats vont avoir du travail dimanche, ils

vont être dans chaque bureau de scrutin afin de bien vérifier que la personne qui se présente et qui n'est pas sur la liste possède bien toutes les qualités requises pour voter. Il va y avoir beaucoup de prestations de serment », affirme Mme Bonin.

Au début de la semaine, le candidat à la mairie d'ELAN, Daniel Lefebvre, avait quant à lui dénoncé les files d'attente lors du vote par anticipation et a dit espérer que la situation sera corrigée dimanche. « Nous avons vu des personnes fatiguées d'être en ligne quitter avant de voter », a-t-il précisé.

Malgré ces plaintes, le président des élections de Laval, Guy Collard, soutient que tout se déroule très bien et qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

Avec les représentants des partis, il y aura tout près de 6000 personnes dimanche travaillant dans les 121 locaux abritant les 877 sections de vote.

De ce nombre, près de 2400 seront payées par la Ville parce qu'elles occupent des postes de greffiers, de scrutateurs et de responsables de bureau de vote.

À ce nombre, il faut ajouter une équipe spéciale de policiers qui sera en place du matin au soir.

La SQ saisit un chalet

La Sûreté du Québec a procédé hier à la saisie d'un chalet près de Mont-Laurier à la suite d'une ordonnance de la Cour supérieure. Son entretien est toutefois confié à son propriétaire ou à l'occupant des lieux jusqu'à une décision finale du tribunal.

L'agent Gilles Couture, de la SQ, a expliqué que le 3 août dernier, les policiers avaient saisi dans ce chalet, situé au 3012, chemin Ho-

ward, dans le village des Ruisseaux, pour 235 000 \$ de plants de cannabis et que c'est à la suite d'une longue enquête qu'il a été demandé à la Cour supérieure d'émettre une ordonnance de blocage sur ce bâtiment évalué à 25 000 \$ parce qu'il servait à la culture de drogue.

Jusqu'à la fin du processus, les trois personnes arrêtées hier peuvent continuer à l'habiter.

Reportage publicitaire

Venez «globe-trotter» au Salon international tourisme voyages

«Peut-être qu'Ulysse se serait sauvé de dix ans de péripéties s'il avait pu visiter le Salon international tourisme voyages». C'est dans ces termes que madame Éleni Éliadis, directrice régionale de l'Office National du Tourisme Grec, nous parle du salon pour lequel elle agit à titre de présidente d'honneur et qui présente sa neuvième édition à Montréal, à compter d'aujourd'hui jusqu'à dimanche inclusivement, à la Place Bonaventure.

«L'industrie du voyage doit inspirer, instruire, et inciter notre Ulysse moderne, le consommateur. Le Salon international tourisme voyages répond bien à ce défi. Il offre une excellente vitrine, maintenant confirmée comme la plus belle au Canada, qui capte l'attention du public québécois sur les destinations de leurs rêves et les moyens de s'y rendre», explique madame Éliadis. Présenté en collaboration avec ACTA-Québec, l'association des agents de voyages du Québec, le salon réunit sous un même toit plus de 100 pays et 400 spécialistes du voyage, vos guides pour toute la durée de l'événement.

Le monde est à vous!
Les visiteurs qui se rendront à la Place Bonaventure seront en mesure de «globe-trotter» grâce à

la grande variété de destinations présentées à travers des thématiques et des pavillons largement évocateurs de voyages. Le moment et le lieu seront donc parfaitement bien choisis pour poser des questions aux exposants, découvrir les destinations les plus en vogue, les nouveautés sans oublier la chance de mettre la main sur un forfait-voyage à un prix avantageux y compris les destinations soleil parmi la centaine de forfaits offerts sur place.

Au Salon international tourisme voyages, les visiteurs amateurs de voyages seront servis à souhait. Ceux et celles qui ont le goût d'aller voir ce qui se passe ailleurs pourront voyager sur place grâce aux différents stands présentés par thématiques et qui mettent en

vedette les quatre coins du globe. De plus, si vous en êtes à vos premiers voyages et que vous ne savez pas très bien où aller, le salon est conçu de façon à être le point de départ des plus beaux voyages pour les consommateurs. Pour ce faire, le salon regroupe les offices de tourisme, les voyagistes, lignes aériennes, chaînes hôtelières, agences de voyages et autres prestataires de services de l'industrie du voyage et qui sont en mesure de permettre aux consommateurs de voyager en toute quiétude.

Jusqu'à dimanche, venez «globe-trotter» au Salon international tourisme voyages. Le monde est à vous!



Du 31 octobre au 2 novembre 1997, la population de Montréal et des villes avoisinantes est invitée à se rendre au Salon international tourisme voyages, à la Place Bonaventure. Aujourd'hui le 31 octobre, le salon est ouvert de 11 h à 21 h. Demain, samedi le 1er novembre, de 10 h à 21 h 30 et dimanche, le 2 novembre, de 10 h à 18 h. Le prix d'entrée est fixé à 9 \$ pour les adultes, 7 \$ pour les étudiants et aînés et de 4 \$ pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Sur présentation de la carte Accès Montréal, il vous en coûtera 7 \$ pour visiter l'exposition. Il est à noter que la billetterie ferme une heure avant la clôture du salon.

Durant

60 JOURS nous vous offrons

60 DOLLARS

CHAMBRES à



Du 20 octobre au 19 décembre 1997. Base individuelle.

HÔTEL LE CHANTECLER

Centre de congrès et villégiature

Pour information et réservations :
Montréal: 393-8884
Extérieur: 1 800 363-2420



A.Gold

Bottes Régence en cuir à l'épreuve de l'eau doublées d'une toison d'agneau



- Noir ou brun • 7 à 13
- Semelle intérieure Radiantex isolante du froid et conservant la chaleur.
- Cuir Aquamax résistant à l'eau.

Semelle traction

Doublée
d'une chaude
toison
d'agneau

Commandes téléphoniques
SANS FRAIS
à l'extérieur de Montréal
1-888-622-GOLD

Fairview Pointe-Claire • Carrefour Laval • Les Galeries d'Anjou
Promenades St-Bruno • Mail Champlain Brossard • Centre Rockland
960 Ste-Catherine O. • La Place Vertu • Entrepôt 2050-2056, Bleury
No. 11, rue York, Ottawa • Place Ste-Foy, Québec

Ménard pris à partie par l'avocat du juge Carrier

Le juge se dit « très touché » des appuis reçus

YVES BOISVERT

L'avocat du juge Louis Carrier n'a pas l'intention de laisser tomber l'affaire et déclare que le ministre de la Justice, Serge Ménard, a rabaisé sa fonction en se lançant dans une déclaration prématurée au sujet de son client.

Me Gérald R. Tremblay, un des avocats les plus réputés au Québec, estime que M. Ménard s'est laissé emporter par la « clameur publique » et cela, dit-il, « donne une très mauvaise image du procureur général. Si quelqu'un doit le savoir au Québec, c'est Serge Ménard ».

Le juge Carrier a été pris à partie ce mois-ci pour avoir, en infligeant une peine équivalente à 56 mois d'emprisonnement à trois violeurs, déclaré qu'il n'y avait eu aucune violence physique dans le crime. Le juge a expliqué avoir été cité hors contexte : l'ensemble de son texte démontre qu'il a pris acte de la violence du crime, mais qu'aucune lésion corporelle n'a été remarquée, ce qui aurait été un facteur aggravant.

Le 8 octobre, dès le lendemain du jugement, le ministre de la Justice et procureur général, Serge Ménard, disait qu'un appel serait déposé. Il expliquait que le juge n'avait pas tenu compte de certains actes violents, comme le fait que la jeune femme de 17 ans avait été suspendue par les pieds dans le vide, du balcon de l'appartement.

L'avocat Tremblay a sommé le ministre de se rétracter, ce fait n'ayant pas été mis en preuve de cette façon. Le ministre a mandaté un autre avocat bien connu, François Aquin, pour rencontrer Me Tremblay et examiner les faits.

« J'ai peur qu'on glisse sur une voie qui nous ramènerait au temps où le ministre de la Justice se permettait de faire des commentaires sur les enquêtes policières et les affaires devant les tribunaux », s'inquiète Me Tremblay.

« Le procureur général doit être au-dessus de la mêlée. Il ne doit pas commenter une cause publiquement où ses substituts lui re-

commandent d'en appeler. Ce n'est pas un ministre comme les autres, et il ne devrait même pas pouvoir parler de ses dossiers au Conseil des ministres.

« Or, que voit-on ? Le ministre Ménard est interrogé en entrant à une réunion du cabinet ; il dit qu'il n'a pas pris connaissance du dossier. Il ressort de la réunion et déclare qu'il en appellera. Il a donné de la crédibilité à la vague négative qui a déferlé contre le juge, alors qu'il devait faire la promotion du respect de la magistrature. Son propre substitut n'a signé l'avis d'appel que 15 jours plus tard. »

Rappelons que le ministre a tenu à préciser dans cette même déclaration que la peine n'était pas de deux ans, comme l'avaient rapporté les médias, mais de 56 mois (en tenant compte de la détention préventive) et qu'il ne voyait dans les propos du juge aucune faute déontologique.

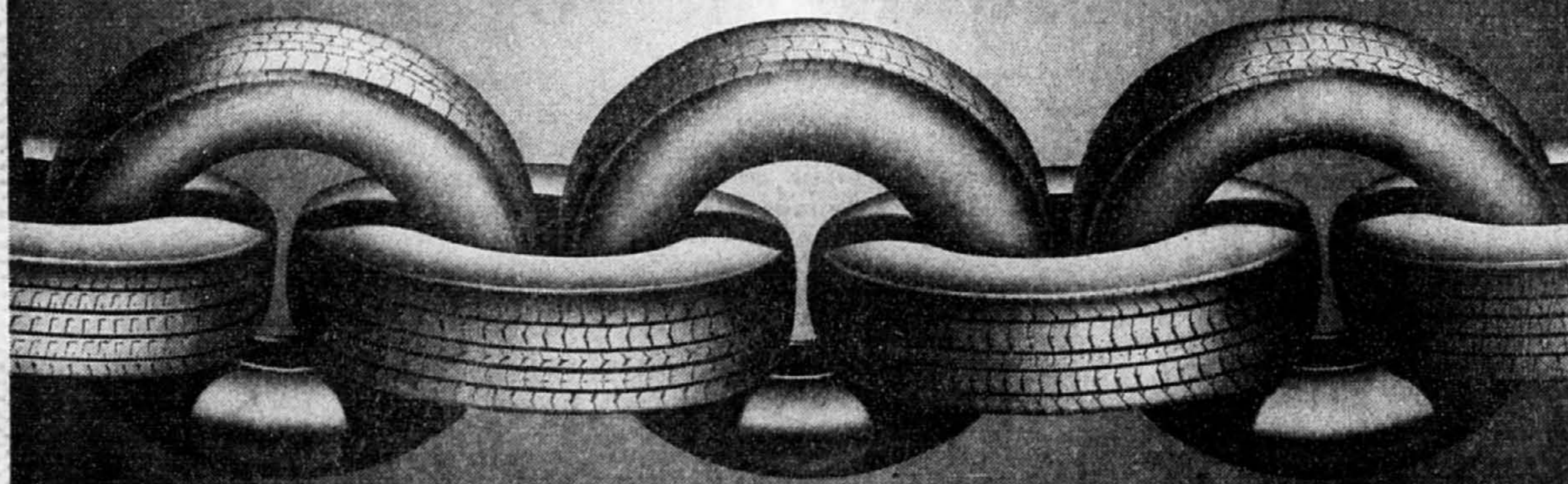
De son côté, le juge Carrier a déclaré hier à *La Presse* avoir été « très touché » par les manifestations de sympathie dont il a été l'objet. Lundi matin, au palais de justice de Québec, une trentaine d'avocats de la défense sont venus l'ovationner. Le président de l'Association des avocats de la défense de Québec, Me Réjean Lavoie, a lu un texte où il disait le respect que lui portent les avocats. « Ce sont eux qui m'ont redonné le droit et le goût de continuer », dit le juge Carrier. « C'est évident, pour moi, que l'agression sexuelle est un acte violent en soi : le mot le dit ; j'ai déclaré les accusés coupables, après tout ! Après 24 ans sur le banc, si je ne sais pas que la sodomie, c'est violent, je suis mieux de retourner directement à la maison ! Ça fait des centaines et des centaines de causes d'agression sexuelle que j'entends, je le sais. Et en même temps que certains m'accusaient d'avoir manqué de sensibilité, les accusés, dans leur appel, affirment que j'ai trop aidé la plaignante, en accordant un huis clos, en faisant installer un paravent entre elle et les accusés (pour qu'elle ne les voie pas), et en l'aidant à témoigner ! »

L'ALLIANCE FAIT LA FORCE

Voici le plus grand
regroupement de revendeurs de
pneus indépendants nord-américain :

Les Professionnels du pneu Alliance

Une alliance puissante qui regroupe près de 1500
détailants de pneus. Les Professionnels du pneu Alliance
ont la force de vous offrir les meilleures marques aux meilleurs prix.



ALLIANCE
LES PROFESSIONNELS DU PNEU

AGENCE DE PNEUS B.C. INC
66, boul. Arthur-Sauvé
St-Eustache
473-1320

BERNARD DAGENAI INC
450, boul. Labelle
Fabreville
625-4575

CONCORDE PERFORMANCE
20, boul. Cartier Ouest
Laval
669-3149

**LES BATTERIES ÉLECTRIQUES
GAGNON INC**
5825, Métropolitain Est
St-Léonard
325-1370

LES PNEUS J.P.
2400, Demers
Drummondville
474-2417

MONSIEUR 4 ROUES
92, St-Rédempteur
Hull
777-0647

MONSIEUR 4 ROUES
820, boul. St-Joseph
Hull
777-3801

ONTARIO TIRE
945, Montée de Liesse
St-Laurent
341-3548

PLACE DU PNEU VICTO
1070, Notre-Dame Est
Victoriaville
752-3906

PNEUS TRUDEL INC
6085, boul. Royal
Trois-Rivières Ouest
379-8500

PNEUS GRANBY
14, Robison
Granby
378-4622

**PNEUS GROUPE UNIK
HYMUS INC**
2370, boul. Hymus
Dorval
683-1961

PNEUS RALLYE
645, Bord du Lac
Dorval
636-4605

PNEUS ROGER GAGNIER INC
243, Dufferin
Valleyfield
373-4194

PNEUS SHER-MONT INC
1715, Galt Est
Fleurimont
821-2550

SERVICE DE PNEUS 130
40, rue Vifan
Lanoraie
1-800-363-2796

SUSPENSION BEAUDRY INC
805, Delanaudière
Joliette
756-4040

ALLIANCE
LES PROFESSIONNELS DU PNEU

Pas d'arrestation d'un suspect chez lui sans l'autorisation d'un juge

Presse Canadienne
OTTAWA

En vertu d'un projet de loi présenté hier aux Communes, la police devrait désormais obtenir l'autorisation d'un juge avant de pouvoir effectuer l'arrestation d'un suspect dans sa demeure.

Le projet de loi est présenté dans la foulée d'un jugement controversé de la Cour suprême, le printemps dernier, qui restreignait les pouvoirs des policiers.

Des porte-parole du gouvernement ont indiqué que dans ce contexte, le gouvernement n'avait d'autre choix que de présenter ce projet de loi pour tenir compte du jugement rendu par le plus haut tribunal du pays.

« Nous devons présenter quelque chose qui nous apparaissait en accord avec la Constitution », a dit un porte-parole du ministère fédéral de la Justice, Yvon Roy.

À l'époque, la décision de la Cour suprême avait stupéfié les milieux judiciaires et policiers : c'était la première fois au pays qu'on jugeait nécessaire pour un policier d'obtenir un mandat avant de se présenter chez un suspect.

Jusqu'à-là, s'il avait de très bonnes raisons de croire qu'il s'agissait de la bonne personne à arrêter, le policier pouvait s'exécuter après s'être identifié.

« Ne vous faites aucune idée de ce sujet : le processus qui se met en place signifie que les juges de paix devront se rendre disponibles 24 heures sur 24, sept jours sur sept », a déclaré un porte-parole de l'Association canadienne des policiers, Scott Newark.

Ce dernier en veut à la Cour suprême, mais pas au gouvernement fédéral, pour avoir réduit les pouvoirs mis entre les mains des policiers. Il demande donc à la ministre de la Justice, Anne McLellan, de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour faire en sorte qu'il y ait en tout temps des juges disponibles dans chaque coin du pays.

« Voilà une question à laquelle Mme McLellan devrait répondre immédiatement, quant à savoir si le gouvernement fédéral est prêt à transformer ce principe en réalité, pour faire en sorte que les policiers ne soient pas mis en attente, au téléphone, à deux heures du matin », a-t-il ajouté.

50%
de rabais
Montréal/Paris

Voir détails sur notre page publicitaire.

Ne manquez pas
NUPHILEX
LE SALON DU TIMBRE ET DE LA MONNAIE DE MONTRÉAL
Le vendredi 31 octobre de 12 h à 20 h
Le samedi 1er novembre de 10 h à 18 h
Le dimanche 2 novembre de 10 h à 17 h
+ 3 IMPORTANTS ENCANS
Le vendredi 31 octobre 17 h (timbres)
Le samedi 1er novembre 11 h (monnaies)
Le samedi 1er novembre 14 h (monnaies)
ACHAT - VENTE - ÉVALUATION
Le Salon se tiendra au :
Palais des congrès de Montréal
201, avenue Viger Ouest, Montréal
Entrée gratuite
Info : 449-1888

SEARS

SUPER

same di

et dimanche

À compter de 8 h 30 samedi matin

rabais
25 - 50%
JOUETS CHOISIS

Maison de poupée. N° 78268.
Rég. Sears 59,99... **29,99**
« Chatouilleux compagnons ». N° 65703. Rég. Sears 19,99.
Ch.....14,99
« Papa » Yeti^{MD} en peluche. N° 51888. Rég. Sears 14,99.
Ch.....9,99
Plus quantité de bons achats. Dans la limite des stocks disponibles!
^{MD}Zeke O'Connor Enterprises Ltd.

Rabais
40%
TOUS LES JEANS NEVADA^{MD}

Rabais
40%
TOUS LES CHEMISIERS NEVADA^{MD} POUR FEMMES
Rég. Sears 24,99 - 44,99.
Chac.....14,99 - 26,99

moitié prix
TOUS LES ACTIVÉTEMENTS OCEAN PACIFIC^{MD}, MAUI & SONS^{MD}, CHAMPION ET EVERLAST POUR HOMMES
* Les rabais sont basés sur les prix ordinaires Sears. Certains articles en réclame peuvent avoir été vendus à des prix réduits au cours des six derniers mois.

Rabais
40%
TOUS LES PAQUETS DE CULOTTES POUR FEMMES
Rég. Sears 6,99 - 15,99
Le paquet.....4,19 - 9,59

Rabais
40%
JEANS NEVADA^{MD} À JAMBE LARGE POUR GARÇONS
Rég. Sears 34,99. Tailles 7 - 18
20⁹⁹

Rabais
30%
TOUTES LES CHEMISES SPORT EN TISSU

ACHETEZ PLUS ÉPARGNEZ PLUS
TOUS LES VÊTEMENTS DEUX ROUTES^{MD} POUR FEMMES

Épargnez **20%** sur 1 article

Épargnez **30%** sur 2 articles

Épargnez **40%** sur 3 articles ou plus

Rabais
40%
TOUS LES ACTIVÉTEMENTS R&R^{MD} POUR ELLE
Rég. Sears 14,97 - 59,99
Ch. 8,98 - 35,99

Rabais
40%
TOUTES LES TENUES DE NUIT ET D'INTÉRIEUR JOE BOXER^{MD} GIRLFRIEND ! POUR ELLE

Rabais
60%
ROBES EN TRICOT VARIÉES POUR FILLES, TAILLES 7 - 16
Rég. Sears 24,99. Ch. 9,99

moitié prix
HAUT MOLLETONNÉ POUR FILLETTE, TAILLES 7 - 16
Rég. Sears 39,99
rien que **19⁹⁹**

ACHETEZ PLUS ÉPARGNEZ PLUS
VÊTEMENTS DE GRANDES MARQUES POUR FEMME, COMME KATES^{MD}, NYGARD^{MD} COLLECTION, JONES STUDIO^{MD} ET JONES STUDIO SPORT^{MD}

Épargnez **25%** sur 1 article

Épargnez **35%** sur 2 articles

Épargnez **50%** sur 3 articles ou plus

Rabais
50%
SUR VASTE CHOIX DE COUSSINS DÉCORATIFS
Couleurs, motifs et tissus variés. Le choix peut varier selon le magasin. Dans la limite des stocks disponibles.

moitié prix
SACS À MAIN EN CUIR CHOISIS POUR FEMMES
Rég. Sears 39,99 et 49,99
19⁹⁹
24⁹⁹

moitié prix
FOURNITURES POUR LE BUREAU
Comprend stylos, marqueurs, cahiers, papier et plus. Le choix peut varier suivant le magasin. Dans la limite des stocks disponibles.

Rabais
25%
VÊTEMENTS DE GOLF CHOISIS POUR HOMMES
Y compris modèles Knights of Round Table^{MD}, Pebble Beach^{MD} et Grand Slam.

Prix de réclame en vigueur de 8 h 30, samedi 1er novembre, à la fermeture le dimanche 2 novembre 1997, dans la limite des stocks disponibles

Le CHUM se laisse tenter par les affaires

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Télémédecine à l'échelle nationale et internationale, commercialisation de la recherche médicale, traitement de clients étrangers, ce ne sont que quelques-unes des avenues commerciales nouvelles explorées dans un rapport récemment remis par la firme SECOR à la direction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Des avenues qui, dans certains cas, laissent craindre l'instauration d'une médecine « à deux vitesses ».

Le rapport, dont *La Presse* a obtenu copie, est daté du 16 septembre et s'intitule *Des avenues innovatrices pour le CHUM*. Il fait suite à un mandat confié à la firme de consultants en mars dernier dans le cadre du plan d'action CHUM-2001.

À partir d'expériences vécues dans plusieurs centres hospitaliers canadiens, américains et européens, l'étude examine neuf avenues commerciales susceptibles, à des degrés divers, de générer des revenus additionnels pour le CHUM et de renforcer le statut d'hôpital universitaire de celui-ci. Rappelons que le CHUM fait face cette année à un déficit projeté de l'ordre de 20 à 25 millions.

Selon SECOR, la commercialisation de la recherche médicale est l'une des avenues les plus prometteuses à court terme pour ce qui est de revenus nouveaux. On cite notamment l'exemple de l'Office of Technology Transfer de l'université McGill, dont les retombées financières seraient de l'ordre de 10 à 12 millions par année. Les auteurs du rapport notent cependant que des alliances avec le secteur privé sont pratiquement inévitables, notamment à cause du coût élevé des brevets.

L'évaluation des nouvelles technologies de même que la formation à distance — soit par cédérom ou par téléconférence — sont également considérées comme des activités susceptibles de générer des recettes intéressantes.

Sur le plan stratégique, on suggère au CHUM de s'engager dans des activités qui, si elles n'entraînent pas nécessairement des retombées économiques immédiates, permettront à l'hôpital de maintenir sa réputation de centre universitaire d'avant-garde. On privilégie entre autres la télémédecine — qu'il s'agisse de radiologie à distance ou de consultation par visioconférence — notamment à l'échelle internationale, lors de missions de paix

ou en cas d'urgence dans les transports aériens ou maritimes.

Deux hypothèses examinées ne font pas l'objet de recommandations officielles, soit l'offre de soins non couverts par le régime d'assurance-santé (le traitement de l'obésité, par exemple), de même que l'accueil de patients étrangers dans les domaines pour lesquels la capacité de l'hôpital dépasse la demande de la population.

Même si ces deux activités sont généralement très rentables, on semble craindre la réaction de l'opinion publique, une attitude d'ailleurs probablement justifiée à la lumière des inquiétudes maintes fois exprimées de la population face à l'avènement d'une médecine « à deux vitesses ».

Joint au téléphone, le directeur de la planification stratégique du CHUM, Jean Leblanc, n'a pas voulu commenter le rapport, expliquant qu'il préférerait attendre le dépôt du document lors de la prochaine séance du conseil d'administration de l'hôpital, le 11 novembre.

Outre les possibilités de développement commercial, l'étude porte également sur les nouveaux modèles d'organisation hospitalière et médicale, de même que sur la mission du CHUM en matière d'évaluation des technologies de la santé.

Des précautions pourtant bien inutiles

Hilaire Isabelle décrit les drôles de méthodes de ses ex-collègues

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Au terme de 13 jours de témoignage, le policier Hilaire Isabelle enquêteur principal dans l'enquête interne sur les bavures policières dans le dossier Matticks continuait, hier, de signaler des erreurs qu'auraient commises ses ex-collègues de la Sûreté du Québec (SQ).

Cette fois, M. Isabelle a critiqué la façon de procéder de policiers désireux de fouiller trois conteneurs dans le port de Montréal pour voir s'ils ne contenaient pas la cargaison de haschisch attendu du clan Matticks.

M. Isabelle a raconté que les enquêteurs ont fait transporter les conteneurs en question, pendant la nuit, à l'aide d'une grue, pour pouvoir en faire l'examen à l'abri des regards indiscrets.

La fouille a été complétée dans deux des trois conteneurs et a révélé que ceux-ci contenaient de la drogue.

Au vu et au su de tous

Ce n'est qu'après 8 h du matin, après le lever du jour, que les conteneurs ont été replacés à l'endroit d'origine pour ne pas éveiller les soupçons, a poursuivi M. Isabelle.

Précaution bien inutile, a-t-il laissé entendre, puisque la manutention des conteneurs avait été faite « au vu et au su d'une centaine de personnes » se trouvant dans le port de Montréal à ce moment-là de la journée.

Quelques semaines plus tard, comme les conteneurs n'étaient pas réclamés, les policiers ont décidé de mener une série de perquisitions chez les Matticks, 45 au total, afin de tenter de mettre la main sur des documents susceptibles de relier les Matticks à la drogue non réclamée.

Ce qui a fait dire à Hilaire Isabelle : « Quand on se demande qui a averti les Matticks (que les policiers avaient un œil sur les conteneurs), il ne faut pas chercher une taupe. »

Ce dernier commentaire visait visiblement quelques questions que lui avaient posées la veille le procureur du directeur général adjoint Georges Boilard.

Me Bernard Jolin avait assez longuement interrogé M. Isabelle sur une information voulant qu'il se trouvait « une taupe ou un informateur, au service de crime organisé, au sein de la SQ ».

« Vous n'avez jamais véritablement enquêté ça », avait soutenu Me Jolin.

Comme le commissaire Lawrence Poitras soulevait des doutes sur la pertinence de cette série de questions, Me Jolin a expliqué : « On a longuement remis en question les méthodes d'enquête à l'intérieur de la Sûreté du Québec. Cette remise en question a été particulièrement intense de la part des membres du comité de Bernard Arseneault, Louis Boudreault et Hilaire Isabelle ».

« Il serait peut-être intéressant de voir maintenant comment les enquêteurs Arseneault, Boudreault et Isabelle ont eux-mêmes procédé dans ce cas-ci », a-t-il ajouté.

M. Isabelle avait alors soutenu que cette piste avait été abandonnée après une

vérification qui ne menait nulle part.

À ce sujet, un document a été déposé, hier en matinée, démontrant que Bernard Arseneault avait mené une enquête et avait trouvé qu'un des enquêteurs dans le dossier Matticks avait été vu dans un restaurant appartenant à un membre du clan Matticks en compagnie d'une femme près des Matticks.

Cette piste a été jugée non intéressante bien que l'enquêteur Arseneault y ait vu une imprudence de la part de l'enquêteur en question.

Des avocats peu curieux

Il importe finalement de signaler que l'enquêteur Hilaire Isabelle n'a pas été interrogé sur les menaces que lui auraient faites l'inspecteur Michel Arcand et le directeur général adjoint André Dupré, le 26 août 1995, pour le dissuader de mener une enquête sur les bavures policières dans l'affaire Matticks.

L'avocat de M. Dupré n'a posé aucune question. Celui du policier Arcand a soulevé plusieurs points mais s'est gardé d'aborder ce sujet pourtant au cœur des travaux de la commission Poitras.

M. Isabelle a toujours soutenu que MM. Arcand et Dupré avaient tenté de l'intimider relativement à l'enquête que le directeur général Barbeau avait décrété pour connaître les circonstances ayant amené le tribunal à mettre un terme au procès des Matticks parce que des policiers avaient fabriqué de la preuve incriminante et s'étaient parjurés pour mieux obtenir la condamnation des Matticks.

Après une semaine de relâche, la commission Poitras reprendra ses travaux le 10 novembre.



PLEIN la vue!

dans le cahier

Cinéma

tous les samedis dans

La Presse

LE BEST-SELLER

des best-sellers

chaque dimanche dans

le cahier

Livres

La Presse

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION

Petits groupes : 3 à 7 personnes; admission continue

COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs

de jour, 21 h / semaine 1 à 6 fois par semaine

2 semaines : 230 \$ matin, après-midi, soir, samedi

4 semaines : 420 \$ 210 \$ / 30 h, 380 \$ / 60 h, 550 \$ / 90 h

(Tous les cours, aucune taxe, admissible d'impt)

Formation en entreprise adaptée à vos besoins

Cours particuliers : toutes les langues

Converlang

école de langues postmoderne

accréditée par la SOCM

5268, av. du Parc 278-5309

www.converlang.com

254-6888

254-6888

254-6888

254-6888

254-6888

254-6888

254-6888

254-6888

254-6888

254-6888

254-6888

254-6888

Ameublement

En direct dimanche
CHANTALE LAVOIE
CFM 106.7

Lida
La signature de qualité!

PAS DE TAXES!!

DECOR-REST

PAS D'INTÉRÊT!!

12 MOIS POUR PAYER!!

GRATUITS

Plan mise de côté
Installation
Livraison

Ameublement de qualité à prix abordable

4270, rue Jarry Est • (514) 725-8311

(Près de Pie-IX au nord du Métropolitain)

9281, boul. Saint-Michel • 323-1045

Internet : www.alliance9000.com/e/lida.html

OUVERTURE SPÉCIALE

Dimanche

de 10h à 17h

254-6888

Métro-Richelieu: début du compte à rebours

PAUL ROY

Après s'être disputés devant les tribunaux et investis par médias interposés pendant près de cinq ans, Métro-Richelieu et ses chauffeurs se retrouvent face à face.

Les avocats Gilles Touchette, pour les Épiers unis Métro-Richelieu, et Clément Groleau, pour la CSN, entament en effet aujourd'hui des négociations qui devraient déboucher sur la création d'une organisation de transport, l'achat de camions et de remorques et la réintégration des chauffeurs congédiés illégalement en 1993. Le tout, d'ici le 26 novembre.

Le compte à rebours est commencé.

Combien de chauffeurs? Premier sujet potentiel de discorde...

Mercredi, après sa victoire ultime devant la Cour d'appel — qui a refusé d'entendre la requête de Métro —, la CSN a parlé de 150 chauffeurs. Le vice-président à la direction de Métro, Gérald Tremblay, évoquait de son côté une liste de 138 noms.

Me Groleau, de la CSN, explique ainsi l'écart de 12 noms: « Ce sont des chauffeurs dont Métro dit qu'ils ont démissionné, qu'ils n'ont plus de lien d'emploi avec l'entreprise. Nous prétendons le contraire. Ce problème se réglera par voie de négociation ou par l'arbitrage. »

Autre problème: sur les 138 que l'employeur reconnaît, la moitié seraient des employés à temps partiel, selon M. Tremblay. Mercredi, celui-ci n'a pu préciser s'il y aurait « de l'ouvrage pour tout le monde ».

Selon Me Groleau, plus de la moitié des chauffeurs détenaient un

emploi à temps complet avant le licenciement. Et, quoi qu'il en soit, « si Métro veut vraiment remettre son service de transport sur pied », comme le lui ordonne la cour, « il n'y a aucune raison pour qu'il n'ait pas de travail pour tout le monde », affirme-t-il. « Le marché n'a pas baissé depuis cinq ans, et les magasins restent ouverts plus longtemps, certains le sont maintenant sept jours par semaine et 24 heures par jour. »

Le vice-président de Métro avait aussi signalé mercredi qu'une priorité, après la réintégration des chauffeurs, serait de renégocier la convention collective. Et il avait laissé entendre que l'employeur serait en demande. La dernière convention avait été signée en 1989 et était échue depuis 1992.

Pour l'avocat de la CSN, ce qui importe d'abord, c'est de « réintégrer le monde ». « La convention collective, c'est prématuré à ce stade-ci. Et quand on en parlera, il faudra aussi parler de rétroactivité. »

Cela dit, la CSN est prête à examiner des façons de rendre le transport plus économique pour l'entreprise, « mais pas sur le dos du monde ».

Me Groleau se dit tout de même confiant: « Si les deux parties veulent trouver des solutions, nous en trouverons, dit-il. Mais si une partie veut passer à côté du jugement, on va avoir des problèmes. »

L'échéance du 26 novembre pourra-t-elle être respectée? Les deux parties le croient. Me Groleau parle même du 24, qui est un lundi.

« Personnellement, je ne m'en vais pas là avec un esprit vengeur, dit-il. Ce qui importe, c'est que les gens ont beaucoup souffert depuis cinq ans. Ils ont besoin de travailler le plus vite possible. Et ils ont hâte de le faire. »

Une survivante de la tragédie des Éboulements obtient son congé de l'hôpital

Mme Catherine Labrègue ne se souvient pas du tout de l'accident

Presse Canadienne

L'une des cinq personnes à avoir survécu à la tragédie des Éboulements qui a fait 43 morts, le lundi 13 octobre, est sortie de l'hôpital hier après-midi.

Catherine Labrègue affirme qu'elle ne se souvient pas du tout de l'accident. Mme Labrègue était assise complètement à l'arrière et du côté droit de l'autocar. Le lourd véhicule, après avoir follement dévalé la côte, est allé choir du côté gauche dans un ravin.

Bien qu'elle ne se souvienne pas de l'accident, elle se rappelle bien du travail des secouristes. « Les gens des Éboulements ont été formidables pour nous, pour nous secourir, pour nous garder en vie. »

L'époux de Mme Labrègue, Jacques, qui a également survécu à l'accident mais est toujours hospitalisé, était par contre assis tout en avant de l'autobus. Il a été éjecté au moment de l'accident et a subi une traumatisme crânien. Son état s'améliore cependant. Hier, Mme

Labrègue a révélé qu'il devait commencer le jour-même à suivre une thérapie pour recommencer à marcher.

Mme Labrègue dit avoir eu un bras, des côtes et la clavicule gauche cassés dans l'accident. Selon elle, le fait qu'elle ait échappé à la mort alors que 42 de ses compagnons âgés périssaient sur le coup signifie qu'elle a encore un rôle à jouer dans la vie. « Probablement que j'ai encore quelque chose à faire sur terre, puisque je suis encore là », a-t-elle estimé. Mme Labrègue a précisé avoir été mise au courant de la mort de ses compagnons une semaine après l'accident.

La survivante dit avoir hâte de reprendre ses activités et ne pense pas que cette tragédie change sa façon de voir la vie. « La vie, je la prenais assez bien avant. J'ai pas à changer grand chose. »

Outre Mme Labrègue et son mari, trois autres occupants de l'autobus ont survécu à l'accident mais sont toujours hospitalisés.

Retour au travail chez Chlorophylle

Presse Canadienne
CHICOUTIMI

Les couturières à l'emploi du fabricant de vêtements Chlorophylle, à Chicoutimi, ont signé une convention collective de deux ans avec la direction, hier, après un conflit de travail d'un mois. Elles reprendront leur fonction lundi.

Les couturières devront cependant prouver à la direction qu'elles peuvent améliorer leur productivité et la rentabilité de l'atelier, sinon l'employeur a l'intention de fermer son unité de production au plus tard le 31 décembre 1998.

Hier matin, lors d'une conférence de presse, la vice-présidente du syndicat, Mme Isabelle Gagné, a

clairement laissé entendre que la formule de coopérative n'est pas ce que les couturières privilégient. Elles souhaitent plutôt demeurer au sein de l'entreprise et elles s'engagent à travailler fort pour prouver à l'employeur que l'atelier peut être rentable et productif.

Un comité sera formé afin d'entreprendre des discussions concernant l'organisation du travail et plus particulièrement la mise en place d'une coopérative de travail.

Sur le plan salarial, l'employeur s'engage à verser un montant forfaitaire de 300 \$ aux travailleuses ayant été embauchées avant le 31 décembre 1995. Le salaire moyen des couturières passera de 7,75 \$ l'heure à 8,60 \$.

la possibilité de GAGNER

Learjet

pour un mois



PLUS

15 nuitées dans un hôtel Sheraton ITT.
5 000\$ d'argent de poche.

Valeur approximative du prix : 135 000 \$.
Le concours prend fin le 31 décembre 1997.
Aucun achat requis.
Règlements chez les détaillants participants.

PLUS

La chance de vous procurer la nouvelle génération de radiaux à glace GOODYEAR.

EAGLE ULTRA GRIP

Radial à glace haute performance

Ses profondes cannelures en V chassent l'eau, la sloche et la neige pour une adhérence et une traction exceptionnelles.

ULTRA GRIP 5

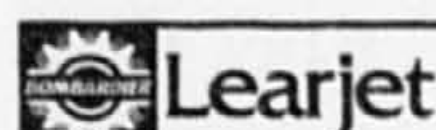
Radial à glace haut de gamme

Design unique conçu pour s'adapter à toutes les conditions hivernales.



ULTRA GRIP 5

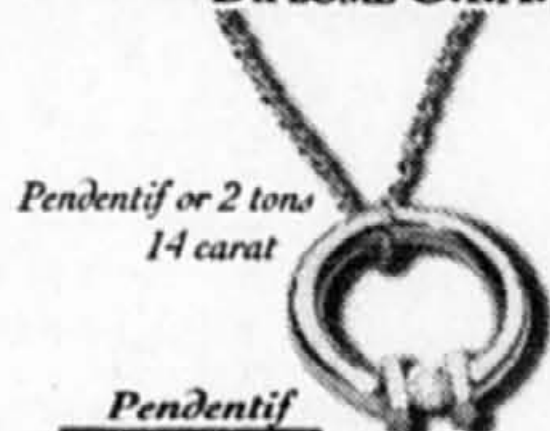
EAGLE ULTRA GRIP



BIJOUTERIE MARCEL ANDRÉ

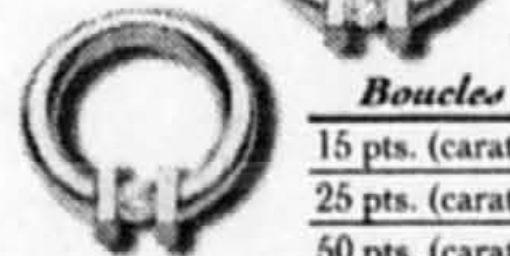
Le spécialiste diamantaire.

DIPLÔMÉ G.I.A. / ATELIER SUR PLACE



RIEN A PAYER AVANT 1 AN! (Détails en magasin)

Pendentif
10 pts. \$299.⁰⁰
20 pts. \$569.⁰⁰
30 pts. 949.⁰⁰



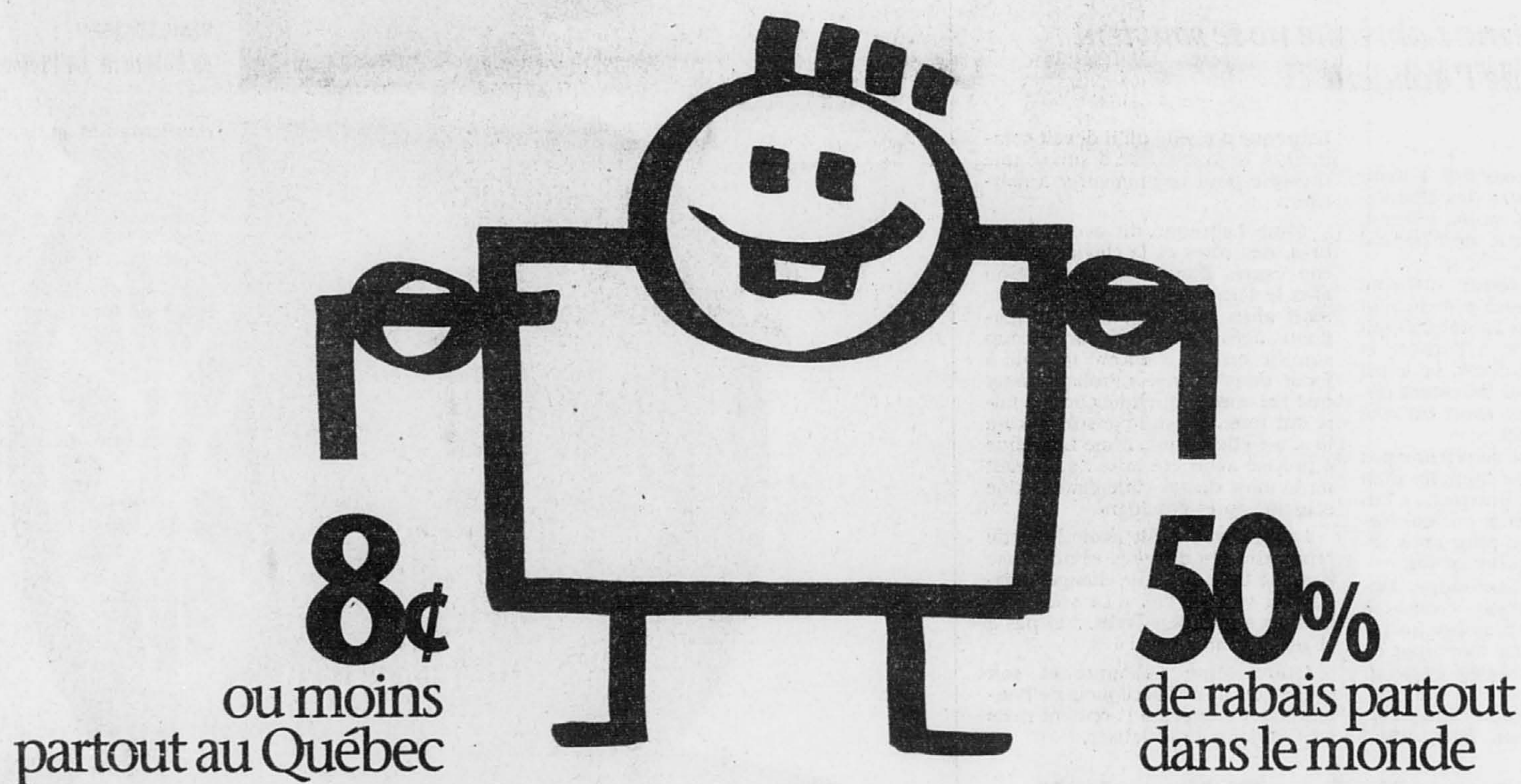
Boucles d'Oreilles
15 pts. (carat total) \$589.⁰⁰
25 pts. (carat total) \$679.⁰⁰
50 pts. (carat total) \$1299.⁰⁰

5415, rue Beaubien est, Montréal, Québec
(514) 376-2202 Fax. (514) 376-1221

GOODYEAR

Des méchants bons pneus! Des méchants bons prix!

Double personnalité



Avec sa toute nouvelle option Week-end, le plan *SuperMax*^{MC} présente un autre côté de sa personnalité. Désormais, du vendredi minuit au dimanche minuit, Bell vous offre **50%** de rabais sur tous vos interurbains, peu importe la destination.

Au Québec, cela signifie que vos appels ne vous coûteront maintenant que **8¢** la minute* ou moins.

1 888 25-SUPER Pour en profiter, il suffit de nous appeler.

SuperMax
Week-end

